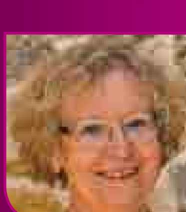


Éveux

2014 2015

Jean MARTINAGE
Maire



Loré VINDRY
1ère adjointe



Christian BILLAUD
2ème adjoint



Ghislaine LALBERTIER
3ème adjointe



Joseph LILLO
4ème adjoint



Geneviève RIBAILLER
Adjointe déléguée



Olivier FARGES



Xandrine GUERIN



Bertrand GONIN



Régine PASQUIER



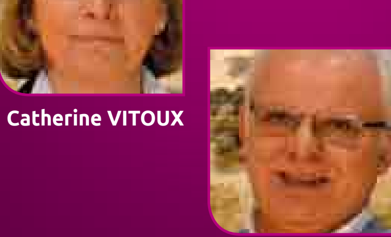
Serge GRANGE



Odile OUEDRAOGO



Pierre MELLINGER



Catherine VITOUX

Daniel VIALLY



LISTE DES COMMISSIONS

AAPHTV
Loré VINDRY

ADMR
Ghislaine LALBERTIER
Karine BOURY

AGRICULTURE (CCPA)
Christian BILLAUD

AMBROISIE
Christian BILLAUD
Marcel BESSY

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET ESPACES VERTS
Joseph LILLO
Christian BILLAUD
Olivier FARGES
Catherine VITOUX
Pierre MELLINGER

CAO
Jean MARTINAGE
Loré VINDRY

Christian BILLAUD
Joseph Lillo
Suppléants
Ghislaine LALBERTIER
Bertrand GONIN
Pierre MELLINGER

CCAS
Jean MARTINAGE
Loré VINDRY
Ghislaine LALBERTIER
Bertrand GONIN
Xandrine GUERIN
Régine PASQUIER
Karine BOURY
Martine BLOUIN
Jean-Dominique ABRELL
Henri AMBLARD
Jean-Paul SIMONARD

CCPA
Jean MARTINAGE
Loré VINDRY

DÉFENSE
Pierre MELLINGER

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Xandrine GUERIN
Serge GRANGE

FINANCES
Jean MARTINAGE
Loré VINDRY
Ghislaine LALBERTIER
Bertrand GONIN
Daniel VIALLY

IMPÔTS
Jean MARTINAGE
Jean-Claude LAFFORGUE
Bernard TRAMBOUZE
Benoît VITOUX
Jean-Michel BŒUF
Louis SEUX
Jean MILLOT
suppléants
Pierre CHERBLANC
Josette FINAND
Georges VALOIS
André PASQUIER
Marcel LAVILLE
Pierre JOMARD

INFORMATION ET INFORMATIQUE
Ghislaine LALBERTIER
Olivier FARGES
Catherine VITOUX
Régine PASQUIER
Serge GRANGE

LISTE ÉLECTORALE (RÉVISIONS)
Jean MARTINAGE
Jean-Noël ROSIER
Martine BLOUIN

MISSION LOCALE
Jean MARTINAGE

OFFICE DU TOURISME
Catherine VITOUX
Xandrine GUERIN

RÉFÉRENT HABITAT CCPA
Jean MARTINAGE

SCOLAIRE EXTRA SCOLAIRE ENFANCE-JEUNESSE
Loré VINDRY*
Jean MARTINAGE*
Odile OUEDRAOGO*
Geneviève RIBAILLIER*
Régine PASQUIER*
** membres du conseil d'école*

SIABA
Jean MARTINAGE
Bertrand GONIN
Suppléant
Joseph Lillo

SIEVA
Christian BILLAUD
Xandrine GUÉRIN
Suppléant
Ghislaine LALBERTIER

SYDER
Pierre MELLINGER
Suppléant
Jean MARTINAGE

SYRIBT
Bertrand GONIN

URBANISME
Jean MARTINAGE
Ghislaine LALBERTIER
Geneviève RIBAILLIER
Pierre MELLINGER
Serge GRANGE

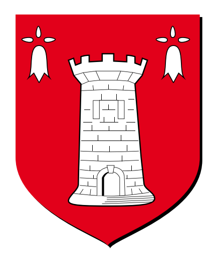
VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE
Geneviève RIBAILLER
Joseph Lillo
Odile OUEDRAOGO
Daniel VIALLY
Xandrine GUERIN
Serge GRANGE

VOIRIE ET LIEUX PUBLICS
Christian BILLAUD
Joseph Lillo
Olivier FARGES
Daniel VIALLY
Xandrine GUERIN
Serge GRANGE

Sommaire

Édito





L'année 2014 a été une année d'élection municipale. Avec un mode de scrutin nouveau, vous avez élu une nouvelle équipe comprenant des élus de la mandature précédente et des nouveaux conseillers.

C'est dans un contexte difficile et incertain que nous nous sommes mis au travail. La baisse des dotations de l'état a réduit nos marges de manœuvre. De nouvelles charges liées à l'aménagement des temps scolaires et celles liées à la mise en place de nouvelles normes augmentent considérablement nos charges de fonctionnement en limitant nos capacités d'autofinancement.

La chute des dotations pourrait avoir des conséquences désastreuses pour l'investissement public avec un impact sur le bâtiment et les travaux publics, mais également sur l'économie sociale et le secteur associatif et de ce fait sur l'emploi local. L'incertitude liée à la réforme territoriale est également source d'inquiétude et incite à la prudence.

Ce désengagement et cette volonté de l'état de transférer la charge de l'impôt national pourraient avoir un impact sur l'impôt local. Heureusement la commune d'Éveux a une gestion financière saine et ce, grâce aux collègues des mandatures précédentes.

Les projets sont là mais il faudra un peu de temps avant de les concrétiser entièrement. Ainsi une première phase de réhabilitation de la maison Thibaud sera néanmoins lancée dans le courant de l'année.

Les travaux sur le réseau d'assainissement du hameau du Morillon devraient se terminer dans le premier semestre de 2015 par la réalisation de la station d'épuration roseaux.
Sur le plan assainissement et suite aux dégradations dans la coursière des Fauvettes, les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur les lotissements Plein Soleil et Bellevue seront anticipés.

Côté éclairage public, les travaux concernant l'extinction nocturne devraient prendre fin avant le printemps. Ils permettront à la fois de réduire notre facture d'électricité, d'économiser le matériel et de réduire la « pollution lumineuse » en intégrant les recommandations du Grenelle 2 de l'environnement.

Le projet de déviation des centres bourgs de Sain Bel et de L'Arbresle reste le sujet d'inquiétude de tous les éveusiens. Nous devons réagir pour éviter le massacre paysager et écologique de notre village. Le département, maître d'ouvrage de cette opération, reste sourd à nos remarques et persiste sur un projet vieux de 40 ans qui se contente de déplacer le problème de l'Arbresle pour l'imposer à Éveux. Restons vigilants et mobilisés.

Nous avons également travaillé sur la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de l'œuvre de Le Corbusier. Le Couvent Sainte Marie de La Tourette fait partie des différents sites mondiaux apportant leur contribution au mouvement moderne. Un plan de gestion de l'ensemble du site a été élaboré avec l'aide d'un cabinet spécialisé. La décision finale devant être annoncée mi-2016.

Dans le début de cette année, le SDMIS (Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours) déposera le permis de construire de la future caserne de pompiers située sur l'espace occupé aujourd'hui par le dépôt de sel. Elle assurera, lors de la mise en service fin 2016, la sécurité des communes de L'Arbresle, Sain Bel, Savigny, Fleurieux, Sourcieux, Lentilly et Éveux.

L'année 2015 sera, pour notre commune, l'année du recensement de la population. Deux agents recenseurs passeront entre le 15 janvier et le 14 février à votre domicile pour vous remettre et vous aider à compléter les documents nécessaires à cette opération nationale pilotée par l'INSEE.

Ils seront munis d'une carte, je vous demande de leur réserver le meilleur accueil.

2015 sera également l'année qui nous amènera devant les urnes à deux occasions avec les élections départementales en mars puis les régionales en fin d'année.

Sachez aussi que depuis le 1er janvier se sont mis en place, suite à la réforme des collectivités, d'un côté la Métropole et de l'autre le Nouveau Département du Rhône.

2014 aura été marqué par les cérémonies anniversaires du centenaire de la guerre de 1914 - 1918. Nous devons nous souvenir avec respect et émotion du courage de nos soldats, des souffrances partagées et de la volonté, d'un pays pendant ces quatre années, de ne pas faillir.

Je terminerai sur une image optimiste, celle d'un village qui reste dynamique avec la naissance de 6 nouveaux petits éveusiens et l'enregistrement de 3 mariages.

Nos associations restent actives. Malgré un individualisme parfois exacerbé, elles permettent de maintenir un tissu relationel, convivial et intergénérationnel. Je remercie ici tous leurs bénévoles pour leur implication.

Il est de coutume en cette période que le maire présente ses vœux. Je ne faillirai donc pas à cette habitude.

Très bonne année 2015 à tous, au nom de l'ensemble de la municipalité, que petits bonheurs et grandes joies illuminent votre vie, qu'une santé à toute épreuve vous permette la réalisation et la réussite de tous vos projets.

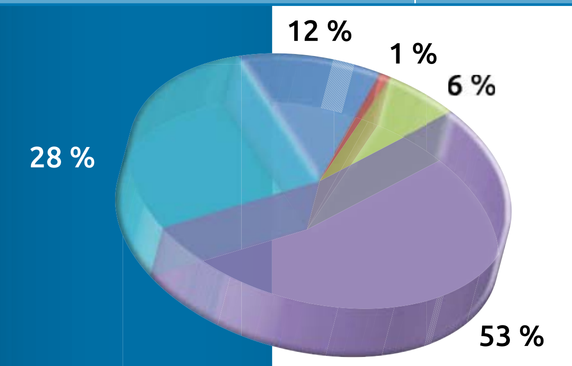
Le Maire
Jean MARTINAGE

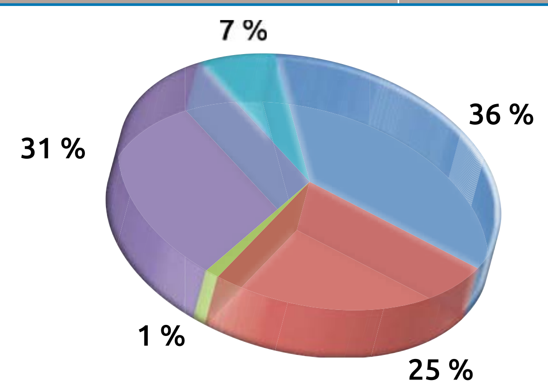
Commission Finances

Résultats définitifs 2013

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Résultat année antérieure reporté	119 094,84 €	Charges à caractère général	307 854,13 €
Remboursements (charges, assurances)	9 996,63 €	Charges de personnel	210 551,13 €
Redevances de services (cantine, cimetière, salles)	61 964,62 €	Reversements de fiscalité à la CCPA	9 305,66 €
Impôts	516 407,00 €	Autofinancement en investissement N+1	270 000,00 €
Taxes, dotations et participations	272 628,07 €	Amortissements	58 010,50 €
TOTAL	**980 091,16 €**	**TOTAL**	**855 721,42 €**

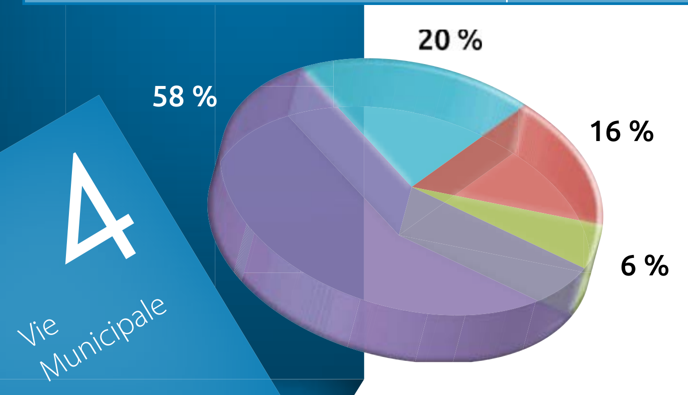


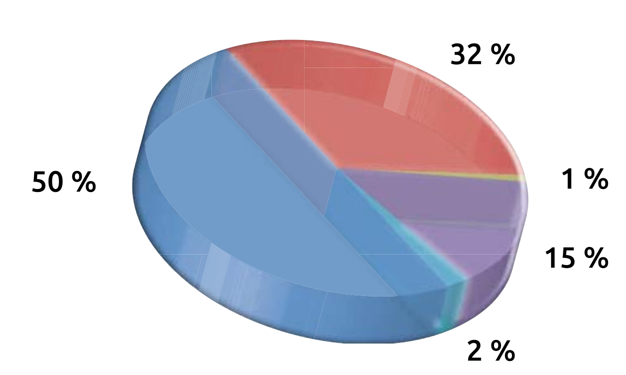


Budget prévisionnel 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Résultat année antérieure reporté	124 370,00 €	Charges à caractère général	404 400,00 €
Redevances de services (cantine, cimetière, salles)	50 430,00 €	Charges de personnel	258 900,00 €
Impôts	469 000,00 €	Reversements de fiscalité à la CCPA	10 800,00 €
Taxes, dotations et participations	162 600,00 €	Autofinancement en investissement N+1	116 000,00 €
		Amortissements	16 300,00 €
TOTAL	**806 400,00 €**	**TOTAL**	**806 400,00 €**





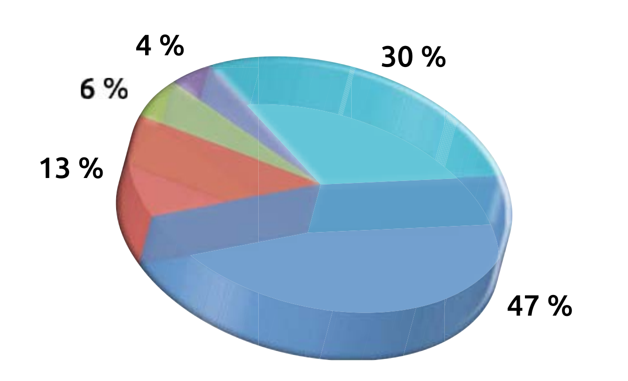
Qu'est-ce qu'un budget ?

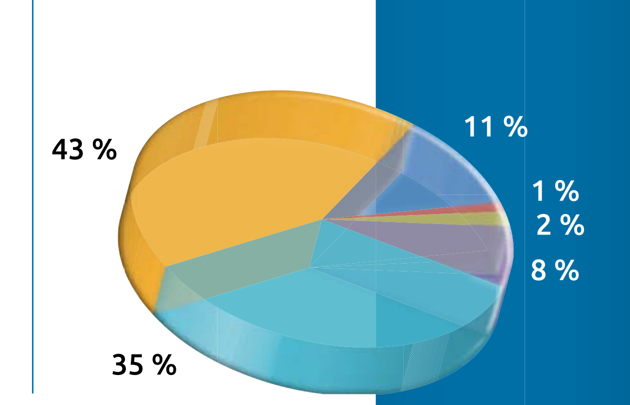
Le budget d'une collectivité est un document de prévision et d'autorisation de recettes et de dépenses pour une année civile. Ce budget, une fois voté, peut cependant être modifié au cours de l'exercice par l'adoption d'un budget supplémentaire ou de décisions modificatives. Le budget est constitué de deux sections, l'investissement et le fonctionnement, qui doivent être votées en équilibre (montant des recettes = montant des dépenses). Le budget doit être évalué de façon sincère sans surestimer ou sous-estimer les recettes et les dépenses.

Résultats définitifs 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Résultat d'investissement reporté	438 705,34 €	Régularisation comptable	108 000,00 €
Virement de fonctionnement 2012	120 000,00 €	Études et logiciels	13 473,15 €
Amortissements	58 010,50 €	Éclairage public	16 282,55 €
Dotations, fonds divers et réserves	38 617,40 €	Réseaux et matériels	84 236,28 €
Subventions d'investissement	279 375,23 €	Aménagements terrains	342 657,34 €
		Bâtiments publics	427 150,43 €
TOTAL	**934 708,47 €**	**TOTAL**	**991 799,75 €**

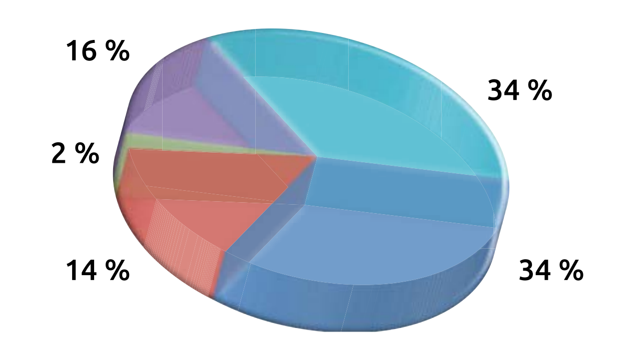


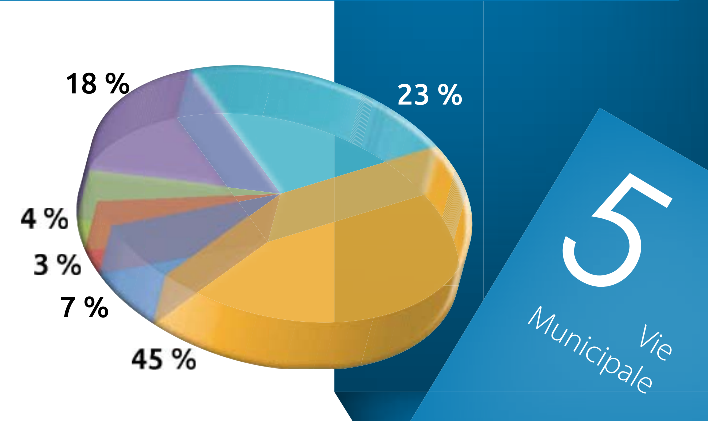


Budget prévisionnel 2014

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Autofinancement N-1	270 000,00 €	Solde d'exécution reporté	57 092,00 €
Virement de fonctionnement 2014	116 000,00 €	Études et logiciels	23 608,00 €
Amortissements	16 300,00 €	Éclairage public	35 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	130 000,00 €	Réseaux et matériels	145 200,00 €
Subventions d'investissement	276 300,00 €	Aménagements terrains	184 500,00 €
		Bâtiments publics	363 200,00 €
TOTAL	**808 600,00 €**	**TOTAL**	**808 600,00 €**







Commission Finances

Subventions et Participations 2014

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	
ACE Club d'Éveux « Cœurs Vaillants de France »	156,00 €
ADEPECE	156,00 €
Carpe Diem et Crea	156,00 €
Comité des Fêtes	661,00 €
École «Eau Vive» - APE-Activités (33 € x 100 élèves)	3 300,00 €
Éveux et son Patrimoine (0.30 €/habitant)	360,00 €
LACIM Éveux (2.10 €/habitant)	2 522,00 €
L'Éveusienne Rencontre au village	156,00 €
Société Communale de Chasse	156,00 €
Médiathèque (3.67 €/habitant)	4 408,00 €
TOTAL	**12 031,00 €**

PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE	
École «Eau Vive» - Fournitures scolaires (50 € x 100 élèves)	5 000,00 €
École «Eau Vive» - «investissement»	1 000,00 €
TOTAL	**6 000,00 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES À LA COMMUNE (CCAS)	
ADMR du canton de l'Arbresle	300,00 €
APHRA association des handicapés du canton de l'Arbresle	120,00 €
Association des Volontaires du Sang de l'Arbresle	60,00 €
Restaurants du Cœur	300,00 €
Solidarité et Partage	300,00 €
TOTAL	**1 080,00 €**



Commision Urbanisme

Contact : ***Jean MARTINAGE***

Permis de construire 2014

PÉTITIONNAIRE	NATURE DE LA CONSTRUCTION	DÉPÔT EN MAIRIE	DÉCISION
M. Mme LEIM - LARDET	Réhabilitation et extension d'une maison existante	28/04/14	ACCORD
SCI Chevral	Création d'un bâtiment SAV et d'un restaurant Mac Donald's	01/10/14	En cours

Déclarations préalables 2014

PÉTITIONNAIRE	NATURE DE LA CONSTRUCTION	DÉPÔT EN MAIRIE	DÉCISION
M. THOMAS Loïc	Construction d'une piscine	20/02/14	ACCORD
M. DENIZART Régis	Ravalement de façade	22/02/14	ACCORD
Mme DALLONGEVILLE Anne / ISOWATT Energies	Installation de panneaux solaires	27/02/14	ACCORD
M. MANDIN Cyril	Ravalement de façade	22/03/14	ACCORD
M. LARROQUE Arnaud	Aménagement d'une habitation existante	22/03/14	ACCORD
M. MICOU Thierry	Construction d'une piscine	24/03/14	ACCORD
M. DUMAS David	Construction d'une piscine	27/03/14	ACCORD
M. MALFONDET Thierry	Ravalement de façade	22/05/14	ACCORD
Mme DEMARS Virginie	Extension + changement fenêtres et portes	05/06/14	ACCORD
M. RAPINE Claude	Construction d'une véranda	14/06/14	ACCORD
M. Mme GIRIN	Construction d'une piscine	14/06/14	ACCORD
M. DUPASQUIER Alexandre	Installation d'une pompe à chaleur	12/06/14	ACCORD
Mme VINSEK Emmanuelle	Installation d'une cheminée pour poêle à granules	04/07/14	ACCORD
M. DAVID Patrice	Création d'un auvent pour voiture	09/07/14	ACCORD
M. LAVILLE Marcel	Division de terrain	02/08/14	ACCORD
M. BORDENAVE Olivier	Construction d'une piscine	12/09/14	ACCORD
M. BICHET Emmanuel	Extension + terrasse + escalier	18/10/14	ACCORD
Sté SPIE SUD EST	Aménagement pylône pour création antenne Free Mobile	22/10/14	ABF

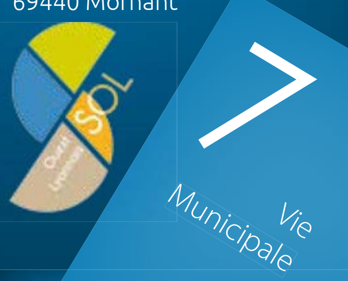
Le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) est dorénavant porté par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais

Depuis le 15 octobre 2014, le service d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (permis de construire, d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable) n'est plus porté par la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais. La loi ALUR dispose que l'État doit se désengager de l'instruction de ces demandes auprès des communes.

Toutefois, la démarche reste la même pour les habitants de l'Ouest Lyonnais qui doivent toujours effectuer leur dépôt de demande en mairie. Le service ADS donne un avis sur ces dossiers, au regard du PLU communal et des diverses réglementations en vigueur, mais c'est bien le maire de la commune concernée qui demeure compétent pour délivrer les autorisations.

Situé dans des locaux à Mornant, le service couvre les communes de 3 communautés de communes de l'Ouest Lyonnais : Pays de l'Arbresle, Vallons du Lyonnais et Pays Mornantais.

Pour contacter le service ADS :
de 8h30 à 12h00
du lundi au vendredi
Tél. : **04 78 48 88 10**
Syndicat de l'Ouest Lyonnais, Service ADS
39, avenue de Verdun
69440 Mornant



Commission Voirie & Lieux publics

Contact : **Christian BILLAUD**



Mise en place de délimitation des places de stationnement par marquage au sol, au parking du lotissement Plein Soleil et près de la mairie.



En 2014, des travaux d'entretien habituels ont été réalisés tout au long de l'année :

- curage des fossés,
- passage de l'épareuse,
- colmatage des fissures avec du goudron liquide à chaud et du gravier.

La voirie, allée des Frênes du lotissement Charmilles 2 a été reprise par la commune après de nombreuses années de négociation afin que les travaux soient en conformité avec la réglementation.



Un important élagage des arbres dans la Coursière des Fauvettes a permis de retrouver l'ensoleillement dans le chemin piétonnier.

Suite aux violents orages, ce même chemin a été dévasté par des écoulements d'eau importants. Un passage caméra dans les tuyaux a permis de constater qu'ils étaient obstrués par des racines, d'où la nécessité d'effectuer rapidement la séparation des eaux pluviales des eaux usées.



Couvent Sainte Marie de La Tourette

Le dossier UNESCO :

L'œuvre architecturale de Le Corbusier considérée comme étant une contribution exceptionnelle au mouvement Moderne, fait l'objet d'un dossier de nomination en série et transnationale à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le couvent Sainte Marie de La Tourette est un élément constitutif de cette série.

Il a donc été réalisé en 2014 un plan de gestion (réactualisant le précédent plan datant de 2010) qui va constituer un élément du dossier et qui représente la déclinaison locale du plan de gestion global de la série.

Ce travail a été réalisé par une équipe de volontaires de notre commune avec l'aide d'un bureau d'étude spécialisé financé par la CCPA (Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle).

La coordination des intervenants au dossier : Frères Dominicains de La Tourette, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), Conseil Général du Rhône, Direction Interdépartementale des Routes Centre Est (DIR), CCPA, Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle…, a nécessité plusieurs mois d'efforts complétés de nombreuses réunions.
Aujourd'hui, le document a été finalisé et envoyé au Ministère de la Culture pour avis et synthèse. En 2015, le dossier complet des œuvres présentées sera étudié, analysé par l'UNESCO qui devrait rendre un avis, que nous espérons positif, en juin 2016.

Le dossier des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe :

Le programme des Itinéraires Culturels a été lancé en 1987 par le Conseil de l'Europe afin de démontrer de manière tangible, à travers le voyage dans l'espace et le temps, comment le patrimoine culturel de l'Europe se développe au delà des frontières.

Ainsi, des itinéraires existent aujourd'hui dont certains d'entre eux passent en France comme par exemple : les Chemins de Saint Jacques de Compostelle, les Itinéraires Vauban et Wenzel, les Chemins de l'Art Rupestre Préhistorique etc…

Plusieurs œuvres de Le Corbusier se trouvent en Europe (France, Belgique, Allemagne…), aussi le Conseil Européen va étudier la possibilité que ces œuvres fassent l'objet d'un Itinéraire Culturel.
Le Couvent Sainte Marie de La Tourette serait donc inscrit sur cet itinéraire.

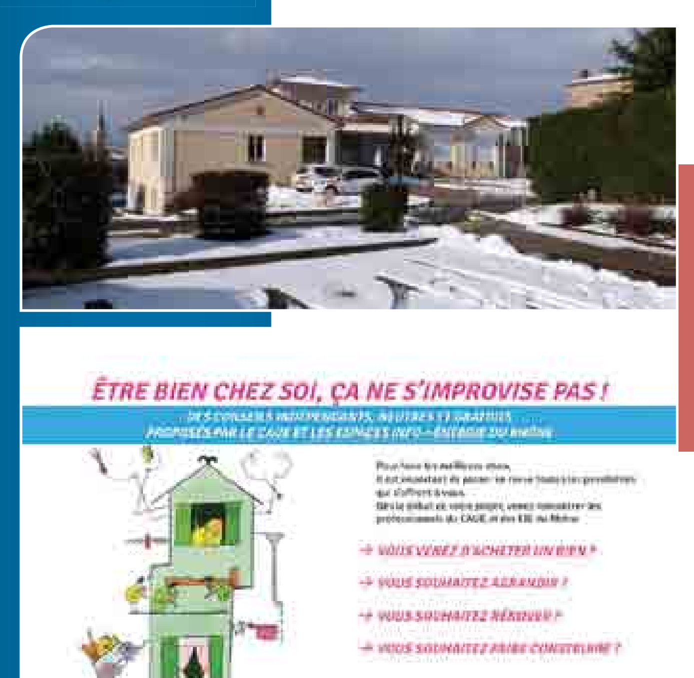
Pour ce faire, un important dossier a été élaboré par l'Association des Sites Le Corbusier avec l'aide des communes sur lesquelles se trouve implanté un bien (dont Éveux).

Ce dossier a été envoyé au Conseil de l'Europe qui doit rendre son verdict en milieu d'année 2015.









CAUE
DU RHÔNE
CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

PRENDRE CONSEIL AVANT DE CONSTRUIRE

Un conseil gratuit d'un architecte pour les personnes qui envisagent de construire, d'agrandir, de réhabiliter
leur maison dans le Rhône.

Le conseil en architecture du CAUE du Rhône

Tout projet de construction aussi modeste soit-il, provoque un impact sur son environnement et participe à la qualité du cadre bâti et paysager tout comme à la qualité du cadre de vie de ses habitants et de ses voisins.

En ce sens, pour que le conseil soit efficace, les personnes intéressées doivent rencontrer le CAUE du Rhône le plus tôt possible.

À l'heure de la réflexion sur un projet, qu'il s'agisse de neuf ou de réhabilitation, un conseil gratuit avec un architecte conseiller du CAUE du Rhône peut constituer une aide précieuse à la fois source d'idées et d'ouverture.
C'est prendre le temps de se renseigner, de prendre conseil, de découvrir la richesse de pratiques innovantes. Le candidat à la construction sera ainsi en position de mieux choisir et décider. L'architecte conseil ne fait pas de plan, mais peut schématiser ou illustrer par des croquis les orientations qu'il suggère et les explications qu'il apporte.

Le croquis vient compléter le conseil oral personnalisé. Il ne s'agit pas d'une esquisse mais d'un dessin fait sur le vif. Il donne des principes et trace des grandes lignes de projets permettant à la personne venue prendre un conseil, de mieux s'orienter.

LES MEILLEURS MOMENTS POUR CONSULTER SONT :

- **Avant le dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable.**
- **Avant la signature d'un contrat d'architecte ou de construction de maison individuelle.**

Il est vivement recommandé de consulter l'architecte-conseiller pour les constructions ou extensions, dont la surface de plancher ne dépasse pas 170 m², seuil au-delà duquel un architecte est obligatoire.

C.A.U.E.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

Les rendez-vous se prennent par téléphone au CAUE du Rhône :
04 72 07 44 55

Pour les permanences en mairie de L'Arbresle : le 1er lundi du mois l'après-midi.

CAUE du Rhône
6 bis, quai Saint Vincent
62283 LYON cédex 01
www.caue69.fr



Commission Bâtiments & Espaces verts

*Contact : **Joseph LILLO***

BÂTIMENTS

Réhabilitation de la maison Thibaud



La réhabilitation de la maison Thibaud a fait l'objet d'une étude de faisabilité.
Ce projet a pour objectif la création :

- Dans la partie grange, à l'étage, de 2 appartements, au rez-de-chaussée de 2 salles de réunion et d'un local à vocation commerciale.
- Dans la maison, au rez-de-chaussée, d'un local pour La Cabane ; l'étage restant à attribuer.

Travaux effectués sur les bâtiments

École « Eau Vive » : le hall et le couloir ont été repeints. Création d'une douchette pour la maternelle.

Mairie et Micro-crèche : des dispositifs anti-pigeons ont été mis en place.

Une partie des travaux de mise en accessibilité des **ERP** (Etablissements Recevant du Public) pour handicapés a été réalisée.



ESPACES VERTS

L'entreprise BESSY et notre agent communal David VENET, entretiennent régulièrement les espaces verts pour maintenir notre village agréable à vivre.

L'association LACIM, composée uniquement de bénévoles, assure le fleurissement et l'entretien des massifs.

La commune a mis en application les dispositions de la **CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS**, avec pour objectif **ZÉRO PESTICIDE.**

Cet objectif a été atteint, l'arrosage et le désherbage sont réalisés sans produit phytosanitaire.



REMERCIEMENTS

Remerciements adressés à tous ceux qui interviennent souvent dans l'urgence pour assurer le bon fonctionnement des installations communales et particulièrement aux artisans pour le chauffage, l'électricité, la plomberie, la serrurerie…



Commission scolaire, petite enfance, Jeunesse

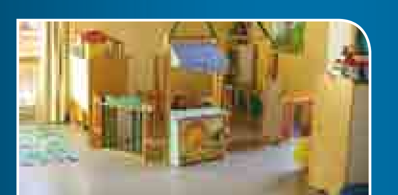
Contact : Loré VINDRY

Commission petite enfance

Confier son enfant n'est pas chose simple et les modes de gardes proposés sont multiples : Crèche collective, R.A.M, lieu d'accueil parents-enfants, assistantes maternelles, garderies périscolaires…

Petit état des lieux pour répondre à vos besoins.







Relais Assistantes Maternelles

Trois relais sont à votre disposition :
- La Ronde des Loupiots à L'Arbresle
- Les Écureuils à Lentilly
- Trottinette pour le relais itinérant

Vous y trouverez :
- Une aide aux démarches à l'embauche
- Des informations sur le droit au travail, la recherche d'une assistante maternelle, des échanges sur la profession
- Des activités et des jeux pour les enfants
- Un lieu de rencontre pour sortir de l'isolement

Contact : Audrey POLTURAT
04 74 01 68 81 - 06 59 54 52 24
a.polturat@cc-pays-arbresle.fr

Garderies Périscolaires

La garderie du matin est assurée par Mme Sabine Philys de 7h30 à 8h20 tous les jours de la semaine.
Les lundis, mardis, jeudis, les cours prennent fin à 16h00. Une surveillance à la charge de la mairie est assurée de 16h00 à 16h30.
La garderie du soir prend effet de 16h30 jusqu'à 18h00.

La première demi-heure s'effectue sous la surveillance de mesdames Natacha Balouzet et Sabine Philys, puis l'heure d'étude surveillée pour l'école élémentaire est gérée par un enseignant dans la BCD, les lundis et mardis sous la direction de monsieur Vivo, les jeudis et vendredis par Monsieur Lagrange.
Les enfants de maternelle, sous la surveillance de Mme Balouzet, jouent dans la salle d'évolution.

Le mercredi, un temps de garderie est assuré de 11h30 à 12h30.
Le vendredi, l'enseignement se terminant à 15h00, il n'y a pas de garderie pour les élèves qui ne participent pas aux Nouvelles Activités Périscolaires.



Génération Bambins

La micro-crèche « Génération Bambins » a ouvert ses portes en septembre 2013 au 2 square de l'Église à Éveux.

Avec une capacité d'accueil de 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, elle concilie les bénéfices de l'accueil en collectivité (socialisation, vie en groupe, éveil…) et ceux d'une structure à taille humaine qui permet un accueil individualisé au plus près des besoins et des attentes de chacun.

La structure entièrement rénovée bénéficiant d'un jardin spacieux, se veut être un espace de vie accueillant. Encadrée par une équipe souriante et chaleureuse, elle a pour objectif principal, d'assurer aux enfants une vie quotidienne heureuse et épanouie.

La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00 et ferme uniquement les trois premières semaines d'août et la semaine entre Noël et Nouvel An.

Les pré-inscriptions peuvent se faire via le site internet :
www.generation-bambins.fr
ou par téléphone au **04 26 00 16 64**



Contacts :
Delphine Trouiller
et ***Aurélie Lesage***

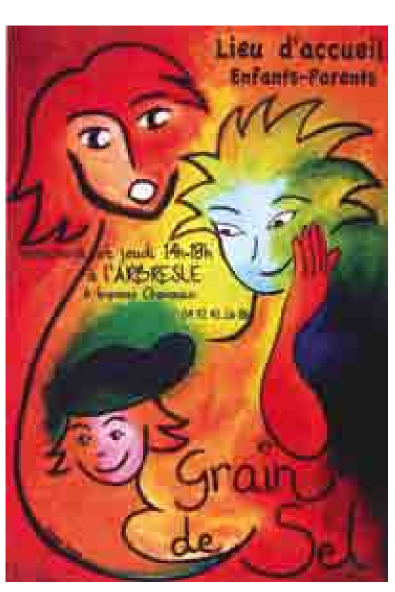




Lieu d'accueil Enfants-Parents « GRAIN DE SEL »

Au cœur de l'Arbresle, « Grain de Sel », est un lieu ressource qui offre le plaisir simple d'être ensemble dans l'échange et dans le jeu.

- Depuis son ouverture il y a 10 ans, « Grain de Sel » permet aux familles de se rencontrer et d'échanger tandis que les enfants jouent.
- Ouvert tous les mercredis et jeudis après-midi de 14h00 à 18h00.
- Il n'est pas utile de s'inscrire, il suffit de venir. Une participation de 1€ par famille est demandée à chaque passage dans la structure.



Contact :
6 Impasse Charassin
69210 L'ARBRESLE
04 72 42 26 86
www.graindeselarbresle.fr

Une liste d'assistantes maternelles résidant sur la commune est disponible en mairie ou à la P.M.I.
(Maison du Rhône de l'Arbresle)





École « L'eau Vive »





Au cours de l'année 2013/14, les élèves de l'école « L'eau Vive » ont eu la tête et les oreilles dans les étoiles tout en restant les pieds sur terre. L'idée est née d'un projet musical orchestré par Jean Nevers, l'intervenant en musique qui assure l'animation avec les 4 classes de l'école tout au long de l'année et qui a abouti à un lumineux spectacle musical le 13 juin 2014 à la salle polyvalente de Fleurieux-sur-L'Arbresle.



De la petite section au CP, les élèves ont pu mieux appréhender l'espace grâce à un planétarium itinérant qui est venu s'installer dans la salle d'animation d'Éveux le temps d'une demi-journée de mai. Les enfants sont montés dans cette structure gonflable et ont pu découvrir notre planète vue de l'espace, la lune, le système solaire et même notre galaxie !

L'année de la classe de PS/MS/GS a été clôturée par une sortie ensoleillée au Manège enchanté à Charentay où les enfants ont pu monter à poney et profiter des jeux sur place.
Les élèves de GS-CP ont pu quant à eux, observer dans leur classe l'éclosion de poussins, qu'ils ont vu grandir quelque temps.

Pour finaliser leur travail sur l'espace tout au long de l'année, les élèves des classes de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont pu se rendre au Planétarium de Vaulx en Velin en mai pour admirer les expositions sur l'Univers et sur Mars et participer à des ateliers.

Affiliés à l'USEP, les élèves des classes de CE et de CM ont participé au traditionnel cross de début d'année au stade de St-Germain-sur-L'Arbresle. Ils ont terminé leur année sportive en réalisant deux courses d'orientation, dans les bois de la Tourette et au Parc de Lacroix-Laval.

Tout au long de l'année, des actions ont été mises en place dans l'école pour améliorer le « vivre ensemble », au niveau des classes mais aussi en lien avec les parents d'élèves. Ces actions ont culminé au cours d'un temps fort lors de la semaine du mieux vivre ensemble fin février 2014. Les enfants ont pu notamment présenter à leurs camarades leurs talents au cours d'un marché des connaissances spectaculaire et très apprécié.





Les Nouvelles Activités périscolaires

Elles se déroulent le vendredi de 15h00 à 16h30 et concernent uniquement les élèves de la Grande Section au CM2.



Six activités sont proposées pour l'année sur une période de 5 à 6 semaines. Les groupes d'environ dix enfants sont constitués en fonction des âges.

- Initiation à la danse avec l'école de danse Fred Sacco
- Initiation au théâtre avec Gaëlle (professionnelle)
- Atelier conte et lecture avec Loré Vindry et Lucette Martinage
- Initiation au sport avec Planète Jeunes les jours de beau temps ou création d'un journal lors des intempéries
- Loisirs créatifs avec Planète Jeunes
- Jeux de société avec Sabine Philys



L'inscription est définitive pour les 36 semaines et les présences doivent être régulières.

Pour des raisons de sécurité, il est rappelé qu'en aucun cas, les enfants ne doivent être récupérés par les familles sur les lieux d'ateliers.
Les parents doivent reprendre leurs enfants dans la cour de l'école.

Un panneau d'affichage a été placé à proximité de la cour de récréation sur lequel il est possible de consulter l'organisation des ateliers ainsi que la liste des enfants concernés.
Les enfants de Petite et Moyenne Sections restent dans leur classe sous la surveillance de Mme Bardet et de l'ATSEM, Chrystèle Michel.



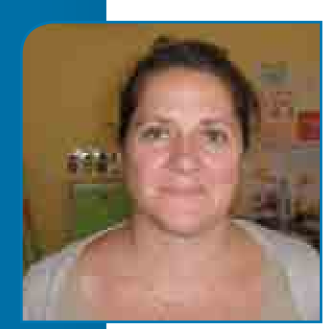


Restaurant Scolaire

F. Petit



C. Michel



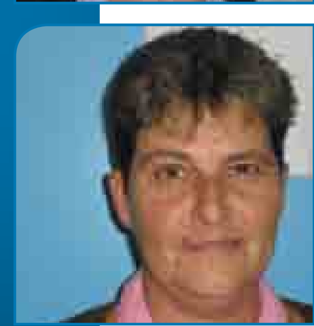
M. Bardet



N. Balouzet



S. Philys



La municipalité accorde une importance capitale à l'alimentation des élèves pour leur bon développement physique et mental. Les repas sont variés et équilibrés pour répondre aux besoins de croissance des enfants et leur apprendre à acquérir de bonnes habitudes alimentaires.

Monsieur PETIT mitonne exclusivement des fruits et légumes frais, issus des producteurs locaux, sans oublier que des ingrédients « Bio » sont intégrés chaque jour dans le menu. La qualité des repas est très appréciée par les jeunes consommateurs.

Le restaurant scolaire fait l'objet de contrôles et d'une surveillance régulière par les services vétérinaires.

Les locaux entièrement rénovés et insonorisés sont malheureusement limités en espace malgré l'aménagement de deux services. Certains jours d'affluence, le personnel sert jusqu'à 84 couverts.

Afin d'organiser au mieux ces deux prestations, trois personnes servent les repas dans la salle de la cantine : M. Petit, cuisinier, Mme Natacha Balouzet et Mme Sabine Philys.
A l'extérieur, Mme Chrystèle Michel et Mme Michèle Bardet assurent la surveillance des enfants qui attendent de pouvoir déjeuner à leur tour.

Un grand merci au personnel municipal pour qui la tâche n'est pas toujours aisée, mais qui agit avec beaucoup d'énergie et d'efficacité.

Association « Planète Jeunes »

L'association intercommunale de Fleurieux et d'Éveux « Planète Jeunes » propose des animations en direction des enfants, des jeunes et des familles sur nos deux communes. ***« Elle vise à accompagner les enfants et les jeunes dans leur construction personnelle et citoyenne, en partenariat avec les adultes ».***







Pour ce faire, l'association assure différents services :

- un accueil périscolaire à l'école de Fleurieux les matins, midis et soirs
- un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 10 ans les mercredis et vacances scolaires
- un accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans les mercredis, vendredis, samedis et vacances scolaires
- des camps d'été et d'hiver pour les enfants de 3 à 17 ans
- des ateliers culturels enfants (théâtre, dessin, informatique)
- des accompagnements à la formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (B.A.F.A)

15 administrateurs bénévoles et 7 professionnels de l'animation organisent l'association au quotidien. Plus de 300 enfants et de 200 familles sont accueillis chaque année dans nos activités.

Différents temps associatifs sont proposés pour tous afin de partager des moments festifs et conviviaux sur les deux communes :

- Halloween,
- le spectacle de Noël,
- l'après-midi écolo ludique,
- la ruée vers l'oeuf,
- le concert Roots de Campagne
- la représentation de théâtre,
- l'exposition de l'atelier dessin
- les cafés des parents

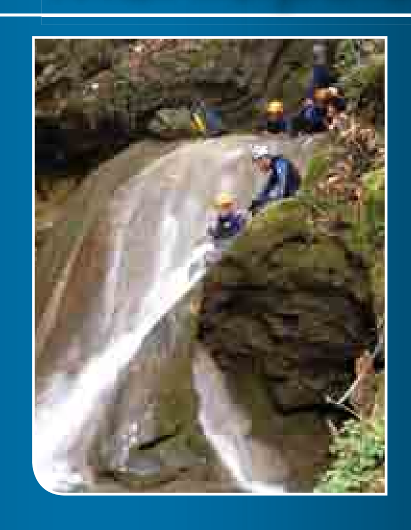


Cette année, trois nouveautés :

- La création du projet associatif de Planète Jeunes (2014-2018), consultable sur notre site internet
- L'intervention de l'équipe dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Fleurieux et à Éveux
- Le développement de l'accueil des 11-17 ans suite à la volonté de la mairie d'Éveux. Un local a ouvert ses portes les vendredis (de 18h00 à 22h30) et samedis (de 14h00 à 18h00) à côté de la médiathèque d'Éveux.

Nos actions sont soutenues par les mairies d'Éveux et de Fleurieux en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon. Nos accueils de loisirs sont agréés par la direction départementale de la cohésion sociale du Rhône. L'association est agréée d'éducation populaire.

Pour toute information complémentaire rendez-vous sur : planetejeunes.net











Espace jeunes

Le samedi 4 octobre, l'inauguration de « l'espace jeunes » situé sous la mairie, s'est déroulée en présence des membres de la Commission scolaire, des animateurs Planète Jeunes, de quelques parents et de jeunes ados.

L'installation et la rénovation de ce lieu font partie des projets d'activités à venir.

Cet accueil est destiné aux jeunes ados qui seront encadrés par deux animateurs de Planète Jeunes.

Ce projet, financé par la municipalité, d'un montant de 17 000 € s'ajoute au budget alloué au centre de loisirs Planète Jeunes déjà conséquent qui est de l'ordre de 25 000 €.





CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

Goûter de Noël

Vendredi 20 décembre 2013, dans la salle d'animation magnifiquement décorée par les membres du CCAS, les Aînés de la commune (≥ 70 ans) ont été invités au goûter de Noël.
Environ 70 convives ont participé à cet après-midi récréatif animé par le groupe les « CADI MATOS ».

Claude Lieggi (voix, percussions) et Nicolas Frache (guitare, voix) habillés en marinières, les deux pince-sans-rire ont interprété les chansons des autres avec un immense talent (Brassens, Vian, Piaf, Trenet…). Ils ont fait découvrir à leur manière les chansons de notre enfance avant de déclarer qu'ils nous aiment…

Pas d'artifice de mise en scène, juste un caddy plein de rien, de la sensibilité et de l'humour à revendre, pour ce magnifique spectacle.

Les participants se sont laissés entraîner avec eux et ont rempli leurs cabas avec rien que de la guitare et de la voix pour des « Chansons non périssables » à usage multiple sans date limite de consommation.

Un bon moment de rires et de détente autour de gourmandises et de rafraîchissements, avant la remise des cadeaux traditionnels : boîtes de chocolats et plantes pour les dames et bouteilles de vin pour les messieurs.





Banquet des aînés

Dimanche 24 février 2014, s'est déroulé le traditionnel banquet des aînés offert par le CCAS à la salle d'animation.
Plus de 70 convives ont répondu à l'invitation pour passer une agréable journée autour d'un excellent repas servi par le traiteur Poulard. L'après-midi s'est déroulé sous le signe de la convivialité et en musique, grâce à tous les volontaires qui ont souhaité « pousser la chansonnette » ou raconter de drôles d'histoires !
Avant le repas, le maire Bertrand Gonin a pris la parole et eut une pensée particulière pour les aînés disparus ; puis tout au long des agapes, il a fait le tour des tables pour discuter avec les un(e)s et les autres.
L'assemblée a eu le plaisir de visionner un excellent diaporama agrémenté d'une très belle musique, concocté par Loré Vindry, adjointe, afin de se souvenir des événements qui ont marqué l'année 2013.

Ce fut une très belle journée à perpétuer, qui a permis de se retrouver et de se détendre.

Un grand merci à tous les membres du CCAS qui ont contribué à la bonne organisation de ces deux événements incontournables.





État Civil

Décès

BATTISTELLA
Ubaldo, Eugenio, Fortunato
15/01/14

SENTY
Jacques, François
08/03/14

GEOFFRAY
Jacky
17/04/14

BENTÉJAC épouse CLERGEAT
Éliane, Charlotte
23/08/14

GERBET épouse BENTÉJAC
Reine
22/11/14



Mariages

BOULLY / PERISSE
Damien & Marie
14/06/14

BRUNSON / VOGT
Emeric & Jeanne
12/07/14

GIRARDET / VILLAUME
Bastien & Cécile
26/07/14



Naissances

CHAZALET
Chloé, Sonia, Josiane, Suzanne
16/03/14

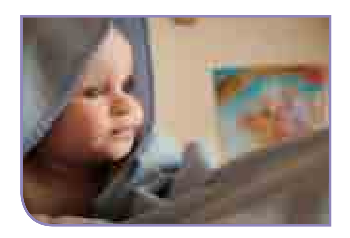
SABATIER
Valentin
25/04/14

MAZALLON
Lorenzo
30/06/14

ROHDE
Julia, Marion
24/07/14

GOURDON
Matthew, Robin, Benoît
13/09/14

VERNAY
Quentin, Jérémy
21/11/14



2014 : le SYRIBT en actions…



117 rue Passemard
69210 L'Arbresle
Tél. : 04 37 49 70 88
Fax : 04 37 49 70 94

En 2014, le contrat de rivières est entré dans sa dernière année et le PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) dans son avant dernière. Ces actions inscrites au programme s'enchaînent pour voir de nouvelles réalisations.

Pour l'année 2014, on peut en retenir quelques-unes, menées par le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) :

- Suite aux élections municipales de mars dernier, de nouveaux élus ont été désignés pour siéger au syndicat de rivières. Ce sont ainsi 18 élus délégués issus des 5 communautés de communes adhérentes au SYRIBT (communauté de communes de Chamousset en Lyonnais, communauté de communes de l'Ouest Rhodanien, communauté de communes du Pays de l'Arbresle, communauté de communes des Hauts du Lyonnais et communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées) qui vont travailler sur la thématique des rivières durant ces prochaines années.

- En juillet 2014, l'arasement de digue en bordure de terre agricole et la restauration écologique d'une peupleraie en bord de Brévenne ont été réalisés sur le site du Jumio, sur la commune de Châtillon d'Azergues. Ce chantier a consisté à redonner de l'espace à la rivière afin de favoriser la vie aquatique et l'expansion des crues et de réimplanter une prairie de pâture en supprimant le plus possible la renouée du Japon.

- Concernant la thématique des inondations, depuis février 2014, des diagnostics de vulnérabilité pour les habitations sont proposés aux habitants (des zones rouges, bleues et vertes qui ont eu de l'eau lors des dernières inondations) de l'Arbresle et Sain Bel. Ces diagnostics permettent d'estimer les dégâts provoqués par une crue dans les habitations et de proposer des solutions pour les limiter. A ce jour, il y a une centaine de demandes de diagnostics sur ce secteur. Ces mêmes études seront proposées dans les mois à venir sur les secteurs « Brévenne Amont » (Ste-Foy-l'Argentière, Souzy, Grézieu-le-Marché) et « Turdine Amont » (Tarare, Pontcharra-sur-Turdine).

- Six stations automatisées de mesures de hauteur d'eau ont été installées sur le bassin. Ces stations vont permettre d'alerter de façon directe, en cas de montée des eaux, les élus des communes situées en aval de celles-ci, en temps réel et 24h/24. Associé au réseau humain, les « sentinelles » qui surveillent les cours d'eau dont ils sont riverains, ce système permettra aux élus d'anticiper les inondations et de prendre les mesures nécessaires pour la protection de leur commune.

- Depuis 4 ans, le SYRIBT travaille avec les différents utilisateurs de produits phytosanitaires afin de réduire la pollution de ces cours d'eau. Communes et agriculteurs ont été très réceptifs aux problèmes de pollution et ont fait leur possible pour améliorer la situation : mise en place de plans de désherbage sur les communes, utilisation de matériel alternatif (herses, bineuses pour les agriculteurs ; désherbeurs thermiques ou mécaniques, binettes… pour les agents communaux). Pour obtenir des résultats et observer une vraie diminution des molécules de désherbant retrouvées dans nos cours d'eau, nous devons tous faire un effort. Alors, à vous de jouer dans vos jardins et cours… Réduisons tous ensemble notre usage de désherbant et acceptons les quelques herbes qui peuvent pousser dans nos espaces. Pour vous aider, vous trouverez le livret « pesticides au jardin, attention danger ! » en ligne sur le site internet du SYRIBT (*www.syribt.fr/ressources/reconquerir-une-bonne-qualite-des-eaux*).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au **04 37 49 70 85** ou par mail *betty.cachot@syribt.fr*, ou reportez-vous au n°13 du journal « Ricochets » qui paraîtra prochainement.

À NOTER

Le 14 février 2015, le SYRIBT en partenariat avec deux syndicats de rivières voisins, organisent la 3ème édition du salon des inondations à la salle Claude Terrasse de L'Arbresle.
L'entrée est libre et gratuite de 10h00 à 17h00 et vous y trouverez :

- Des fabricants et fournisseurs de matériels de protection individuelle contre l'intrusion des eaux dans les bâtiments (batardeaux, barrières, sacs absorbants, clapets anti-retour, etc.),
- Des fabricants et fournisseurs d'ouvrages de rétention pour les eaux pluviales ainsi que des professionnels capables de vous accompagner dans le dimensionnement de vos ouvrages,
- Des informations sur les aides financières existantes pour s'équiper,
- Des renseignements sur les diagnostics de vulnérabilité des bâtiments aux inondations,
- Des réponses aux questions sur les contrats d'assurance, les systèmes d'alerte ou encore le PPRNi,
- Un espace exposition dédié aux souvenirs des évènement passés,
- Un espace entièrement dédié aux enfants sera proposé avec des animations ludiques sur le thème des inondations et des gestes à adopter dans une situation de crise.

Sur chaque stand, des professionnels pourront vous renseigner et répondre à vos interrogations





Renouvellement des conseillers départementaux
Les élections départementales (ex cantonales) auront lieu :

- **1er tour :** Dimanche 22 mars 2015
- **2ème tour :** Dimanche 29 mars 2015



CCPA

Présentation du nouvel exécutif communautaire

Lors des Conseils communautaires d'avril 2014, les nouveaux élus communautaires ont élu le Président, les Vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et ont également voté les délégations.

Le Président de la Communauté de Communes est **Pierre-Jean ZANNETTACCI.**

Les Vice-présidents sont :

- 1er Vice-président en charge de l'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : **Bernard DESCOMBES**
- 2ème Vice-président en charge du CADRE DE VIE, DES SPORTS ET DE LA JEUNESSE : **Bruno SUBTIL**
- 3ème Vice-président en charge de L'ENVIRONNEMENT : **Robert ALLOGNET**
- 4ème Vice-présidente en charge de la MOBILITÉ, DES TRANSPORTS ET DE LA VOIRIE : **Nicole PAPOT**
- 5ème Vice-président en charge du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : **Noël ANCIAN**
- 6ème Vice-président en charge de L'AGRICULTURE ET DU TOURISME : **Florent CHIRAT**
- 7ème Vice-président en charge des MOYENS GÉNÉRAUX ET DE LA FINANCE : **Diogène BATALLA**
- 8ème Vice-président en charge des SERVICES À LA PERSONNE : **Pierre GENOUX**

Développement économique



Zone de la Noyeraie (à Sarcey)

Dans le cadre de l'extension de la zone réalisée par la Communauté de Communes, environ 3 ha sont encore disponibles pour l'accueil d'entreprises industrielles, artisanales et tertiaires.

La menuiserie Bouvier et l'entreprise ISCOP, dont l'activité est l'ingénierie en machines spéciales destinées au contrôle de production se sont déjà implantées sur la zone.

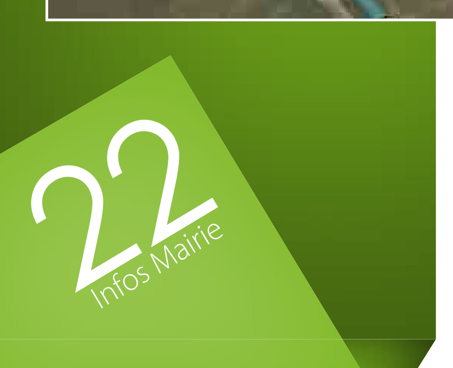
Accompagnement des entreprises (ALIZÉ)

Opérationnel sur le Pays de l'Arbresle et le Pays de Tarare depuis fin Février 2014, le dispositif ALIZÉ constitue un nouvel outil à destination des PME-PMI de plus de 3 ans. Innovant et expérimental dans le Rhône, ce dispositif soutient le développement des entreprises par l'appui en compétences et des avances remboursables.

Les grandes entreprises partenaires de ce dispositif : Fresenius Medical Care-SMAD, ERDF, Saint Gobain ou encore Michelin.

La Présidence du comité d'agrément est assurée par ERDF et 2 entreprises du territoire vont pouvoir être accompagnées.

La CCPA apporte un soutien financier de 10 000 € sur 3 ans.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Tourisme

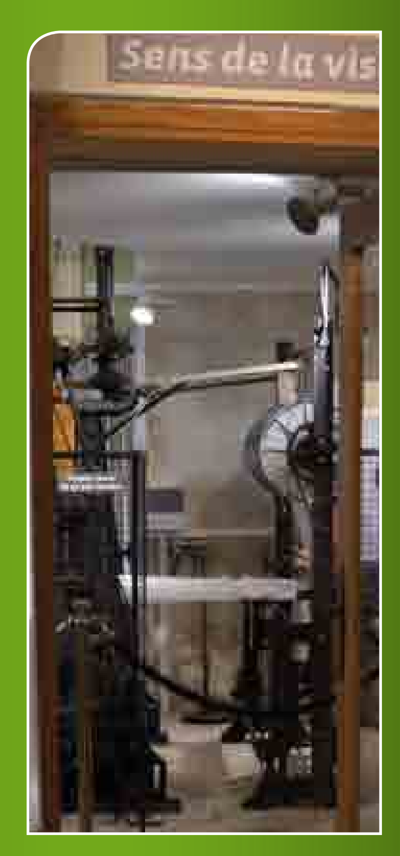
Schéma de développement touristique

Deux axes ont été arrêtés début 2013 :

- Faire de ce territoire un grand espace de jeux et de découverte, à la journée ou en court séjour, pour les clientèles urbaines de proximité.
- Faire de ce territoire, l'alternative rurale de Lyon, pour les clientèles touristiques plus éloignées.

Le plan d'actions lié au Schéma de développement touristique est mis en œuvre en s'appuyant sur l'Office de Tourisme, avec les premières réalisations suivantes en 2014 :

- La création de la carte touristique : disponible à l'Office de Tourisme du Pays de L'Arbresle et en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes : ***www.paysdelarbresle.fr***
- L'installation d'un point d'information sur l'aire des pierres dorées sur l'A89.



La taxe de séjour : une contribution en faveur du tourisme

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a engagé une stratégie touristique, reposant sur un plan d'actions opérationnel dès 2013.
Afin de conforter les moyens consacrés à cette politique, elle a décidé d'instaurer une taxe de séjour sur l'ensemble des 17 communes du territoire.
La participation des touristes séjournant sur le territoire viendra ainsi compléter le financement nécessaire à la mise en œuvre de ces nouvelles actions.

Différents documents informatifs (mode d'emploi, tarifs…) sont à votre disposition en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes : ***www.paysdelarbresle.fr***



Espace découverte

Réalisé en 2012 par la Communauté de Communes, l'Espace Découverte est un miroir sur le patrimoine et la culture du Pays de L'Arbresle. C'est un véritable parcours muséographique qui invite les visiteurs à explorer le territoire, à rencontrer ses habitants, à découvrir les paysages de ce pays de confluence.
En 2014, de nombreuses expositions et manifestations ont été proposées, en lien avec les activités et les thèmes de notre territoire. Près de 1700 personnes ont fréquenté l'Espace Découverte, nous attendons maintenant votre visite !
Accès libre et gratuit par l'Office de tourisme. Horaires et informations sur le site de l'Office de Tourisme : ***http://www.arbresletourisme.fr/***





Aménagement du territoire



PLH : un plan ambitieux pour l'habitat du Pays de L'Arbresle

Le PLH 2014-2019 a été approuvé fin janvier 2014 par le Conseil Communautaire après avoir été validé par les conseils municipaux des communes membres. Il fixe de nouveaux objectifs en poursuivant les efforts engagés sur la période précédente.

La production de 1800 logements nouveaux comprendra au moins 20 % de logements sociaux. Des soutiens sont prévus pour les communes qui favorisent des opérations de logement social, pour les opérateurs (soutien à la production de logements et garantie d'emprunt). Un soutien particulier en lien avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) permettra de réhabiliter et d'améliorer le parc privé.

Ce programme engage la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle sur les 6 prochaines années à hauteur d'un budget global de 2 000 000 € réparti sur les différentes actions.



Accompagnement des jeunes dans l'accès au logement

Un accueil « permanence logement des jeunes » a été instauré sur le Pays de L'Arbresle.

La Communauté de Communes engage un partenariat avec l'association AILOJ ; il s'agit d'accompagner les jeunes (moins de 30 ans) dans leur recherche d'un logement. Ces derniers peuvent ainsi prendre rendez-vous pour être informés sur la réalité du marché locatif (caution, garant, bail, assurance, dépôt de garantie…) et pour être orientés dans leurs différentes démarches.

Cette permanence se tient le 2ème mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h00 à la Mission Locale, 3 rue Pierre Sémard à L'Arbresle. Des informations sont disponibles au Point Information Jeunesse, sous la mairie de L'Arbresle (téléphone : 04.74.72.02.19) ou en appelant directement AILOJ à Villeurbanne au 04.72.69.02.03.

Voirie

La Communauté de Communes exerce la compétence voirie sur environ 300 km de voies communales. En 2014, c'est un budget de 2 800 000 € qui a été consacré à l'entretien et à l'amélioration de ces voies.

200 autorisations de travaux ont été accordées par la Communauté de Communes, en 2014, aux différents concessionnaires des réseaux publics.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

Déchets ménagers

Installation des conteneurs enterrés à L'Arbresle et à Sain Bel

Avec pour objectif l'amélioration de la propreté des points de regroupement des déchets, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle a opté pour l'implantation des conteneurs enterrés dans le centre-bourg de L'Arbresle et à Sain Bel.

Les ordures ménagères sont à déposer dans des sacs fermés (au maximum 50 litres).

Les recyclables (bouteilles en plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires, papiers, emballages carton…) et le verre (bouteilles, pots et bocaux) sont à jeter en vrac. Un sac de précollecte a été distribué aux usagers pour faciliter le geste de tri.

Chaque citoyen se doit donc de respecter la propreté de ces nouveaux points de collecte. La propreté est l'affaire de tous !

Contact : Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - Service déchets 117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle. Tél. 04 74 01 68 90



Ouverture supplémentaire pour la déchèterie de Courzieu

Depuis le 1er septembre 2014, la déchèterie de Courzieu élargit ses horaires d'ouverture au public. Suite à la demande des usagers, la déchèterie sera désormais ouverte les mercredis après-midi, en plus des horaires habituels :

- de 14h00 à 18h00 jusqu'au 30 septembre
- de 14h00 à 17h00 à compter du 1er octobre

Bac jaune

Dans la poubelle jaune, vous pouvez désormais mettre au tri vos petits cartonnés souillés comme les cartons à pizzas, à gâteaux… A déposer en VRAC SANS SAC.





Enfance

Les Relais d'Assistants Maternels du Pays de L'Arbresle

Les Relais Assistants Maternels (RAM) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.
Il existe trois RAM sur le Pays de L'Arbresle :



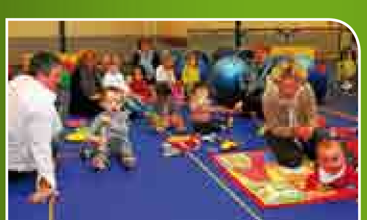
Vous habitez à : Bessenay, Bibost, Bully, Chevinay, Courzieu, Saint-Pierre la Palud, Sarcey, Savigny, Saint Julien sur Bibost :

- Relais Trottinette - **Audrey POLTURAT**
  Relais.trottinnette@paysdelarbresle.fr
  04 74 01 68 90 - 06.59.54 52 24



Vous habitez à : L'Arbresle, Éveux, Sain Bel, Saint Germain Nuelles :

- Relais La Ronde des Loupiots - **Sylvie LE GAL**
  Relais.larondedesloupiots@paysdelarbresle.fr
  04 37 58 05 28



Vous habitez à : Lentilly, Dommartin, Fleurieux-sur-L'Arbresle, Sourcieux-les-Mines :

- Relais Les Ecureuils – **Françoise BEGUET**
  Relais.lesecureuils@paysdelarbresle.fr
  04 74 01 52 59



Aqua-Centre

Les travaux de rénovation et d'extension de l'Aqua-Centre ont démarré

Les travaux du centre aquatique intercommunal ont été lancés le 5 novembre pour une livraison prévue au 1er semestre 2016.
Ce nouvel équipement permettra un meilleur accueil de la natation scolaire et une meilleure mixité d'usages entre les différents publics.
Cette extension élargira également les possibilités d'accueil pour les activités sportives.

Les principales caractéristiques du projet sont :

- la création d'un bassin sportif de 8 lignes d'eau sur 25 m acceptant l'ensemble des pratiques aquatiques.
- la complémentarité des bassins (ludique et sportif) qui va ouvrir de belles perspectives d'utilisation aux usagers (Aquatic Club, associations, public...)
- une zone détente redéfinie et améliorée, en complément du centre de remise en forme lui-même étendu et rénové, ce qui permettra d'accueillir plus de clientèle dans un meilleur confort.







Jeunesse

Chantier VVV

Les 3 V signifient Ville Vie Vacances. Le dispositif VVV promeut sur des périodes de vacances scolaires une prise en charge éducative par un accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs, pour des enfants et des jeunes sans activité et en difficulté. Il permet également :

- d'apporter aux jeunes une première approche du monde du travail
- de découvrir une spécificité professionnelle particulière liée à la conservation du patrimoine local
- de contribuer au financement d'un projet personnel
- de créer du lien entre les jeunes et avec les encadrants pédagogiques et/ou techniques

L'enjeu des chantiers VVV en général est d'inciter les jeunes à agir par des actions de solidarité.
L'organisation se fait sous couvert de la commune de L'Arbresle qui bénéficie de ce dispositif d'assurance pour l'encadrement des jeunes.

BAFA : une formation de qualité dispensée sur le Pays de L'Arbresle

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle est à l'initiative d'une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui s'est déroulée du 2 au 9 mai 2014. Cette formation a réuni 24 participants essentiellement originaires du territoire du Pays de L'Arbresle. L'ensemble des stagiaires était composé de jeunes ainsi que de professionnels exerçant déjà des fonctions auprès d'enfants dans les écoles du territoire, tous souhaitant mieux se former aux métiers de l'animation.

Le stage s'est déroulé aux Ateliers d'Apprentissage de la Giraudière, qui ont mis leurs locaux et leur personnel à disposition afin que le projet se passe dans les meilleures conditions. Les stagiaires ayant choisi le régime pension complète ont eu la chance de découvrir un mode d'hébergement particulièrement original : Roulottes et Compagnies, installé depuis peu à Bessenay. La session de formation de ce BAFA a été dispensée par l'IFAC (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil), avec une équipe de 3 formateurs qui ont particulièrement apprécié l'engagement et l'envie d'apprendre des stagiaires.

Cette première étape ayant été validée avec succès par l'ensemble des stagiaires, il faut maintenant espérer que cette formation portera ses fruits auprès des enfants et des jeunes du territoire dans leur épanouissement et leur bien-être au sein des écoles et de toutes les structures d'accueil collectif des mineurs.





Gens du voyage

L'aire d'accueil de L'Arbresle et de Savigny

L'aire d'accueil est destinée à l'accueil de petits groupes pour des séjours qui peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois.

Les travaux de réaménagement de l'aire d'accueil de L'Arbresle ont démarré début octobre, et dureront environ 5 mois. Pour entreprendre ces travaux, la Communauté de Communes a mis en œuvre un plan de relogement des 21 familles qui occupaient le site. C'est donc 80 personnes qui ont été installées sur une aire provisoire de sédentarisation, située sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes sur la zone de la Ponchonnière.

Comme le prévoit le Programme Local de l'Habitat du Pays de L'Arbresle, d'autres solutions d'habitat durable seront également prochainement proposées à ces familles (intégration d'un logement social, construction d'un habitat mixte…).
Le coût de ce projet s'élève pour L'Arbresle à 415 000 € HT, projet financé en partenariat avec l'État et le Conseil Général.

Par ailleurs, la Communauté de Communes travaille activement à créer une autre aire d'accueil de 20 places sur la commune de Savigny.

L'aire de grand passage de Lentilly

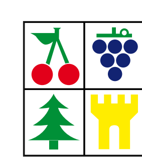
Une aire de grand passage est une installation particulière, destinée à l'accueil temporaire de groupes itinérants de plus de 50 caravanes, pour des haltes de courtes durées (15 jours à 3 semaines en général). Ces familles voyagent ensemble et les déplacements sont bien organisés ; les groupes font connaître les dates de leur passage à la Préfecture qui les oriente, en fonction de leur itinéraire et des disponibilités, vers telle ou telle aire de grand passage (4 sur le département).

La Communauté de Communes est responsable du fonctionnement de l'aire de grand passage à Lentilly, mise en service depuis début septembre, et dont la gestion a été confiée à un opérateur privé spécialisé, la société Hacienda (Sg2A).





Office de tourisme du Pays de L'Arbresle



6500 euros de recette ont été encaissés en 2014 par les acteurs touristiques du territoire par le biais du service groupe de l'Office de tourisme. Chaque année, un catalogue est envoyé aux autocaristes, associations, groupes d'amis, écoles, centres de loisirs… L'office de tourisme est à leur écoute pour personnaliser leur programme (visites guidées, repas au restaurant, dégustations…), réserve pour eux les prestations qu'ils auront choisies, réalise une fiche qui sert de lien avec les intervenants de la journée.

4918 contacts ont été enregistrés par l'Office de tourisme en 2013. Les principales demandes effectuées portaient sur : les événements et manifestations (21,7 %), la billetterie et la boutique (17%), les musées et sites (16%), et les activités loisirs/nature dont la randonnée (13%).

2500 manifestations sont annoncées chaque année dans le programme envoyé chaque semaine à près de 800 destinataires.

2069 personnes ont visité l'Espace Découverte du Pays de L'Arbresle en 2013.
Ils ont pu apprécier la muséographie permanente et les expositions temporaires jalonnées d'animations ainsi que les démonstrations de tissage des Amis du Vieux L'Arbresle.

1403 billets ont été vendus à l'Office de tourisme pour le compte d'associations organisatrices de spectacles en 2013.

729 fiches sont gérées par l'Office de tourisme du Pays de L'Arbresle sur SITRA (Système d'Information Touristique Rhône-Alpes) concernant les manifestations, les activités, les sites touristiques, les hébergements, les restaurants…

L'intérêt de SITRA réside dans la force de propagation des informations sur les sites web, applications mobiles et bornes du réseau des utilisateurs et diffuseurs (institutions ou partenaires privés). Une donnée est envoyée en moyenne vers 6,5 sites web.

260 c'est le nombre de jours d'ouverture au public de l'Office de tourisme par an.

200 c'est le nombre d'entrées payantes au bal folk organisé en août 2014 par l'Office de tourisme à l'occasion des 10 ans des Mercredis-Découverte. Missionné par la Communauté de Commune du Pays de L'Arbresle, l'Office de tourisme, propose chaque été des animations les mercredis, pour faire découvrir au plus grand nombre le patrimoine et les richesses des 17 communes de son territoire. Sur l'ensemble de la saison, on comptait en moyenne 37 participants par animation.

90 articles sont disponibles dans la boutique de l'Office de tourisme (cartes et guides de randonnée, ouvrages sur l'histoire et le patrimoine de la région, cartes postales…).

9 édifices ont été réhabilités dans le cadre de l'opération « restauration de cabanes de vignes ou des champs du Pays de L'Arbresle » pilotée par l'Office de tourisme. Elles sont devenues des abris pour les pèlerins et randonneurs sur les communes de Bessenay, Bully, Courzieu, Éveux, Lentilly, Savigny et Saint Germain Nuelles.

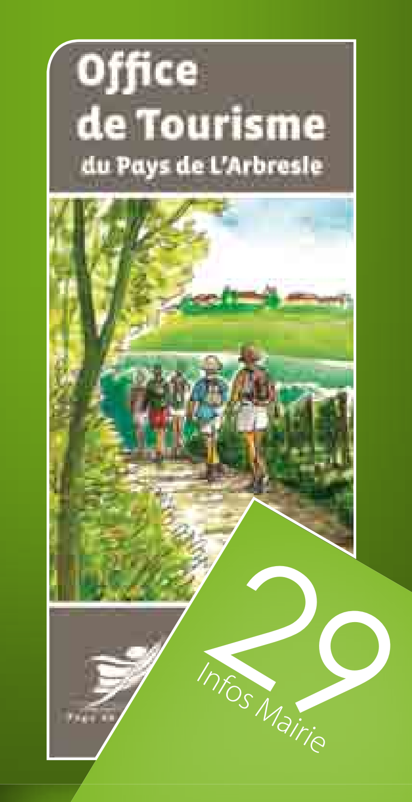
OFFICE DE TOURISME et ESPACE DECOUVERTE DU PAYS DE L'ARBRESLE

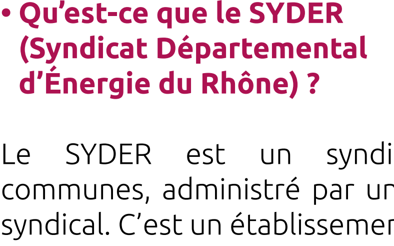
04 74 01 48 87
ot.paysdelarbresle@wanadoo.fr
www.arbresletourisme.fr

Accueil au 18, place Sapéon à L'Arbresle :

- De septembre à juin : le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 et le jeudi de 9h30 à 12h00
- En juillet et août : du mardi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30, le lundi de 15h00 à 18h30.

Les correspondants de l'Office de tourisme dans votre commune sont : **Catherine VITOUX** et **Xandrine GUERIN**







• Qu'est-ce que le SYDER (Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône) ?

Le SYDER est un syndicat de communes, administré par un comité syndical. C'est un établissement public de coopération intercommunale, crée en 1950 et qui regroupe 230 communes du département du Rhône, soit 500 000 habitants.



• Le rôle du délégué SYDER

Le délégué est une femme ou un homme, élu municipal, qui a été choisi par le conseil municipal de sa commune pour la représenter au SYDER.

Le délégué participe à la vie du SYDER en prenant part aux décisions du Syndicat et en faisant le lien entre sa commune et le SYDER. Il représente la position de son conseil municipal et rend compte à celui-ci de l'activité du SYDER. Il est en lien avec le technicien SYDER référent pour sa commune, en charge des travaux.



• Ses compétences mises en œuvre pour la commune d'Éveux

En électricité : Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour ses 230 communes adhérentes. À ce titre, il a délégué à ERDF l'exploitation du réseau et à EDF la fourniture aux tarifs règlementés par contrat de concession, pour la période 1993-2018.

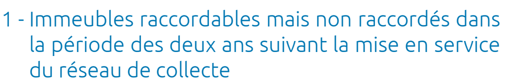
En gaz : Le SYDER est l'autorité organisatrice de la distribution de gaz pour 98 communes du département du Rhône, ce qui représente une population de 212 000 habitants. Le SYDER a confié à GRDF la concession du réseau de distribution publique de gaz.

En éclairage public : Le Syndicat assume les devoirs et responsabilités liés à l'investissement, à l'exploitation et à la maintenance des équipements, ainsi que la fourniture en énergie électrique. Cette compétence lui a été confiée par 223 communes du département du Rhône sur les 230 communes adhérentes. Cela représente 100 000 luminaires sur le territoire, dont 324 pour notre commune.



Financement du service d'assainissement :
Pénalités en cas de non-respect des règles

Le comité syndical du SIABA du 24 septembre 2014 a décidé d'instaurer conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique les pénalités suivantes :



1 - Immeubles raccordables mais non raccordés dans la période des deux ans suivant la mise en service du réseau de collecte

Le SIABA percevra auprès du propriétaire des immeubles une somme équivalente à la redevance assainissement au terme d'un délai de 6 mois à compter de la mise en service du réseau et avant le raccordement effectif de l'immeuble. Ce montant est hors taxes et non soumis aux redevances.

2 - Immeubles raccordables mais non raccordés après la période des 2 ans suivant la mise en service du réseau de collecte

Passé le délai de 2 ans, si le propriétaire ne s'est pas conformé à l'obligation de raccordement, il sera astreint au paiement d'une somme équivalente à la redevance assainissement majorée de 100%, conformément aux dispositions de l'article L.1331-8 du Code de la Santé Publique.

3 - Obstacle au contrôle du raccordement

En cas d'obstacle à la vérification des raccordements par le SIABA ou l'entreprise mandatée à cet effet, l'occupant de l'immeuble sera astreint au paiement d'un montant équivalent à la redevance assainissement majorée de 100% conformément aux dispositions de l'article L1331-11 du Code la Santé Publique.

4 - Non-conformité du réseau d'assainissement

Tant que le propriétaire ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L.1331-7-1 du code de la Santé Publique, il est astreint au paiement d'une somme au moins équivalente à la redevance assainissement collectif majorée de 100%.

A titre d'information, la redevance 2014 sur votre territoire communal était fixée à : 1.39 € HT/m³



Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle

Rubrique « assainissement », eaux usées (compétence SIABA)

Création d'un système d'assainissement pour les lieux dits « Lévy » et « Morillon » (opération commune à Éveux et Fleurieux-sur-L'Arbresle)

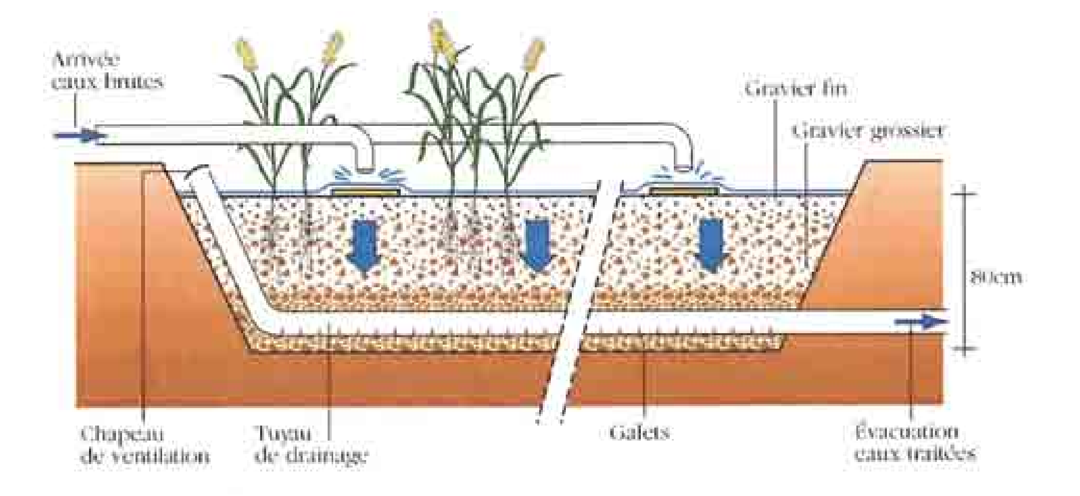
Les hameaux de Lévy et du Morillon font actuellement l'objet d'importants travaux liés à la création d'un système d'assainissement : réseau de collecte des eaux usées + station d'épuration de traitement.

La première tranche des travaux concerne la pose des 1500 mètres linéaires de canalisations qui vont assurer la collecte et le transport des eaux usées jusqu'à la station d'épuration qui sera implantée sur la commune de Fleurieux-sur-L'Arbresle en contrebas de la stabulation de la famille Girardon (hameau de Lévy). Ce chantier qui a débuté en juin 2014 s'est achevé mi-novembre 2014.



Le marché public de travaux pour la construction de la station d'épuration de 150 équivalents habitants vient d'être lancé par le SIABA. Les travaux devraient commencer en janvier 2015 avec une inauguration prévue au printemps. Le procédé retenu par le SIABA est le filtre planté de roseaux qui permet une bonne intégration paysagère et qui est parfaitement adapté pour épurer les eaux usées domestiques de petits hameaux.

Schéma de fonctionnement d'un filtre planté de roseaux :





Les acteurs du projet :

Le coût important de ce chantier, dont le montant avoisine les 850 000 € HT, est supporté par le SIABA (66%), le Département du Rhône (7,5%) et la Région Rhône-Alpes (16,5%).

Les 35 riverains concernés par ces travaux devront s'acquitter d'une PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif) de 1600 € net et d'une PTB (Participation aux travaux de branchements) d'environ 630 € net (estimation prévisionnelle qui sera définitivement arrêtée à la fin des travaux).

Le taux de participation des riverains est d'environ 10%.















RHÔNE-ALPES

Travaux électriques HT - BT aériens et souterrains

Eclairage Public : maintenance & travaux neufs
Mise en lumière
Signalisation tricolore

ZI La Ponchonnière
140 route du Bois du Maine
69210 SAVIGNY
Tél. : 04.74.01.44.13 - Fax : 04.74.01.22.53







NOUVEAU À L'ARBRESLE

L'ARMOIRE MAGIQUE

Boutique pour enfants jusqu'à 10 ans

Vêtements - Puériculture - Décoration - Cadeaux

52, rue Charles de Gaulle



Ferme auberge

Repas sur réservation
vendredi soir,
samedi soir, dimanche midi
Groupe à partir de 20 personnes en semaine

183, route Napoléon 69210 ÉVEUX
aurelie.trevoux@laposte.net
Tél. 04 74 01 47 20

SYNERGIE COMMUNIQUANTE



Rajeunir votre site internet, le dynamiser
Créer une boutique en ligne
Développer une application spécifique pour votre entreprise



DÉPLIANTS • CATALOGUES • MULTIMÉDIA • SITES INTERNET • AUDIOVISUEL • 3D
www.comeuroconcept.fr • contact@comeuroconcept.fr



HORTICULTEURS De Père en Fils depuis 1910



Toutes compositions florales - Plantes vertes et fleuries - Géranium
Plantes à massif - Chrysanthèmes - Cyclamens - Plants de légumes

27, Route de Sain Bel - 69210 L'ARBRESLE - Tél. 04 74 01 05 74



Depuis 1961
à votre service
Le Spécialiste
de la Rénovation

BOST SERGE

Habillage de bandeaux
Nettoyage de toiture
Maçonnerie - Carrelage
Façade



Entreprise BOST Serge - 2, rue des Hauts de Savigny
69210 SAVIGNY - 04 74 26 99 41 - sergebost@yahoo.fr
www.toiture-bost.com

Vos commerçants & artisans









9, rue Peillon
69210 L'Arbresle
04 74 01 23 68
g.meynet@hotmail.fr

CHAUSSURES
FEMME

du mardi au samedi
9h00 - 12h30
14h30 - 19h00





CROUZET FILS SA

Entreprise de travaux publics et particuliers

Siège social
Les Bruyères
69210 NUELLES

TÉL. **04.74.01.00.44**





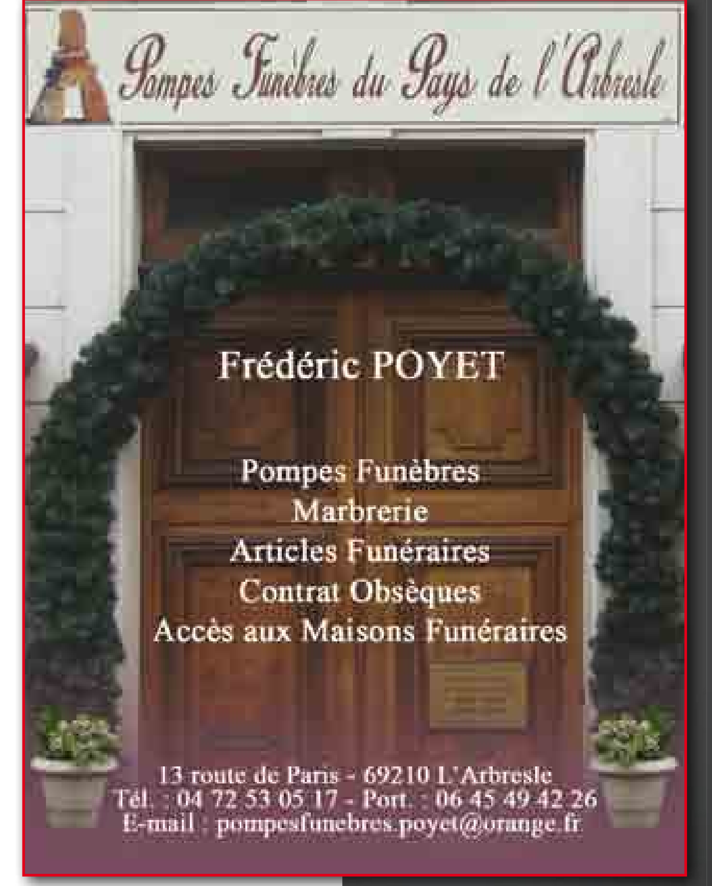












Vos commerçants & artisans




Agence
PARET
MECANIQUE · CARROSSERIE
VENTE VEHICULES NEUFS - OCCASIONS
LOCATION DE VEHICULES
RENAULT
4, route du Paisy - Dardilly
04 78 35 17 84
DACIA
La Rochette - Savigny
04 74 01 24 17
2 minutes après SAIN-BEL
(Dir. Ste FOY L'ARGENTIERE)


La Boutique d'Ophélie
La Boutique d'Ophélie
Bijoux - Foulards - Cadeaux
OUVERTURE
VENDREDI 10 OCTOBRE
Nature Bijoux, Statu Quo, Balticambre,
Anne Ghez, Spark, Blue Stone, Zoé Bonbon, Ribambelle...
Créations d'artistes locaux
15 rue Charles de Gaulle - 69210 L'ARBRESLE
Tél. 04 74 01 23 93 - contact@boutiqueophelie.com


Pour toutes vos réceptions
Maison Poulard
laur'envie gourmande
Traiteur
Boucherie
Charcuterie
4 rue Joseph Volay - 69210 SAIN BEL
04 74 01 25 46
laur-envie-gourmande@orange.fr • www.maison-poulard.com


ROYER ELAGAGE
TÉL. 04 74 26 72 28
TAILLE ET SOINS DES ARBRES - ABATTAGES DIFFICILES
Dominique ROYER
169 impasse des Oncins
69210 ST-GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE


E.U.R.L.
TRIBOULET Cédric
Tél. 04 74 71 62 77 - Fax 04 74 71 80 32
e-mail : triboulet.cedric@gmail.com
604, chemin de Combefort - 69620 LE BOIS D'OINGT
Maçonnerie - Rénovation - Couverture


Vert & Bleu
Piscine
Paysage
Z.A. La Plagne
69210 BULLY
Tél. 04 74 01 12 12



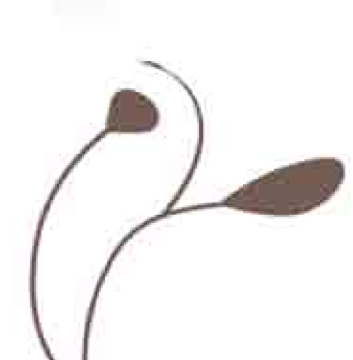


Entretien espaces verts

Tonte

Taille de haie

Débroussaillage





04 72 20 05 84 - 07 70 66 31 22

camelehome.services@gmail.com

Foncia. Le défenseur de l'habitat



Le Parc Immobilier - L'Arbresle

Des professionnels depuis plus de 25 ans sur votre secteur.
Estimation offerte de votre bien à louer ou à vendre.

LOCATION-GESTION

VENTE

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

11 rue Gabriel Péri - 69210 L'Arbresle
Tél. : 04 74 01 34 42 - Fax : 04 74 01 23 43 - leparcimmobilier@foncia.fr



FONCIA.COM

Vos commerçants
& artisans




38
Vos
commerçants
& artisans

Vos commerçants
& artisans

ÉVEUX ET SON PATRIMOINE

Contact :
Albert VOGE
04 74 01 17 69

Éveux et son patrimoine est une association « Loi de 1901 » inscrite au journal officiel du 31 juillet 1991. Elle a été fondée par Mr Robert RAMEL pour la restauration de l'église.

Elle a pour buts de :

- Participer à la sauvegarde du patrimoine religieux, culturel et artistique de la commune, de le mettre en valeur et de veiller à son entretien ou à sa restauration.
- Rechercher et réunir toute la documentation concernant l'histoire du village.

En 2014, elle compte 41 adhérents et a étendu son action à l'organisation de conférences, de voyages, visites et participation à l'animation festive du village.

L'assemblée générale est prévue le 6 mars ; elle est ouverte à tous.

ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2015
Projet de visites du château de la Fléchère, de l'apothicairerie de Belleville et d'autres lieux en cours d'étude. Participation aux journées du patrimoine.
Projet de restauration de la cabane de vigne de « la Côte ». Participation aux festivités pour les « 1200 ans » de l'abbaye de Savigny.
Poursuite des conférences de Marc Chauveau les 16 janvier, 27 février et 17 avril.

ACTIVITÉS 2014

Cycle de conférences sur l'art moderne et contemporain par le frère dominicain Marc Chauveau

Conférence sur l'histoire de l'éradication de la variole par Jean Fresney

Visites :

- l'abbaye d'Ambronnay et du château de Fléminge. (avec l'association de Savigny « Patrimoine d'hier et d'aujourd'hui »
- basilique de Fourvière (ascension d'une des tours, les charpentes, les toits…)
- découverte des deux collines de Lyon sous leurs aspects les moins connus avec Raymond Bertaud.
- exposition de Philippe Favier au couvent de la Tourette commentée par Marc Chauveau.

Visites commentées du four à pain à deux classes des écoles de St Pierre la Palud et Fleurieux réunies et de Lyon Vaise.

Les journées « découverte » de l'Office de tourisme du Pays de L'Arbresle : visite du jardin anglo-chinois de la Tourette commentée par le frère dominicain Christophe Boureux.

Fabrication et vente de pain du four du Morillon lors des Journées européennes du patrimoine.



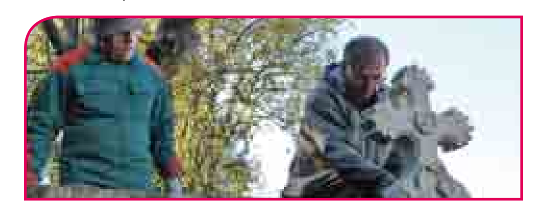
Les travaux :

- Remise en place d'une clé de voûte pendante dans la chapelle St Joseph de notre église.
- Après plus de douze ans de fonctionnement, le four à pain du Morillon avait besoin d'une sérieuse remise à niveau. La réfection totale de la toiture du fournil, le remplacement des lauzes, le nettoyage et la reprise des joints du four, le changement de quelques dalles de la sole ont nécessité 220 heures de travail aux 11 bénévoles dirigés par Pierre Forissier pour mener à bien ce projet, soutenu par la Municipalité. Félicitations et merci aux acteurs de cette opération.



- Réinstallation d'une croix en pierre au bas de la coursière des Fauvettes sur le mur de la propriété de la Jarretière.
- Restauration complète et urgente du vitrail du 15e siècle de la chapelle St Joseph (nettoyage, remplacement du réseau de plombs, remplacement des verres cassés) par les Ateliers des vitraux St Georges de Lyon.

Notre association a participé très largement au financement de cette restauration.
C'est un premier pas dans le projet de restauration ou de création de nouveaux vitraux dans notre église.
À ce sujet nous avons eu les avis et conseils de Jean Mône de Vitraux St Georges et de Jean-Paul Agosti-Fachetti, artiste de renom.



Une page d'histoire

Henri de Chabannes (1859-1930)

Début du discours prononcé à Éveux le 8 mars 1930 aux obsèques du Comte de Chabannes par M. Peissel, député du Rhône.

Monsieur le Comte de Chabannes est mort ! Une grande âme s'est envolée, elle est allée recevoir sa récompense. Son cœur, si noble et si bon, a cessé de battre ! La perte, que sa famille et les habitants d'Éveux qui en sont le prolongement viennent de subir, est immense ! Nous leur demandons de nous permettre d'associer à leur deuil, les pleurs et les regrets de tous les habitants de cette région de l'Arbresle où sa bonté s'est exercée avec tant de dévouement. Je tiens personnellement à apporter mon très modeste tribut d'affection, de reconnaissance et d'admiration à ce grand gentilhomme dont la confiance et l'amitié honoraient ceux à qui il les accordait.

Le comte Henri Paul Marie De Chabannes De Vergers est né au château d'Eschamps, à Saint Léger sur Fourches, canton de Saulieu, le 29 juin 1859 et est décédé à Lyon le 5 mars 1930. Il fut inhumé à Éveux, comme son épouse, décédée le 18 janvier 1936.

Son père, Gaston de Chabannes de Vergers (1840-1905), bien que jeune marié, s'engage en 1858 dans les zouaves pontificaux pour la défense des États du Saint Siège, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir dix enfants en onze ans de mariage. Henri était l'aîné. La propre descendance d'Henri de Chabannes ne perpétua pas le nom après 1937 mais il y eut cependant dix-sept petits-enfants et il pouvait aussi compter onze neveux et nièces ayant opté pour la vie religieuse.

Le 5 janvier 1885, Le Comte Henri de Chabannes épouse Marie Louise Marguerite Gabrielle de Murard de Saint Romain, née à Lyon le 31 mars 1860, fille d'Adolphe, Comte de Murard et de Joséphine de Romanet de Lestrange.

C'est en 1883 que le Comte de Murard, qui avait deux filles à doter et de très larges disponibilités financières (l'un des premiers actionnaires de la Société immobilière prospère La Rue Impériale) acheta La Tourette qu'il destine à sa fille Gabrielle.

Outre son activité au Conseil Municipal d'Éveux à partir de 1888 puis maire de 1897 à sa mort en 1930, comme son aide à l'Enseignement Primaire à Éveux, le Comte Henri de Chabannes remplit de nombreuses fonctions bénévoles :

- à Lyon, il fut l'un des fondateurs de l'hôpital Saint Joseph (ultérieurement rattaché aux Hospices Civils) et durant la guerre de 1914-1918, il prit d'importantes responsabilités à l'Hôpital Militaire installé à l'Institution des Chartreux à la Croix Rousse ;
- Il fut aussi un des premiers administrateurs de l'Université du Sud-Est (Facultés catholiques) ;
- Il fut à l'Académie de Lyon.

À Lyon, il était le porte-drapeau des Royalistes. Au mariage de sa fille Germaine en 1915, devenue Marquise de Certaines, il y eut un toast porté par Régis Flachaire de Roustan, ancien Bâtonnier, au nom de Monseigneur le Duc d'Orléans.

Le Comte et la Comtesse Henri de Chabannes eurent cinq enfants dont trois assurèrent la descendance :

- Victor Marie, mourut le jour de sa naissance et il fut enterré à St Romain.
- Joseph Marie Pierre, dit Pierre de Chabannes,
- Marie Blanche Antoinette, née à Lyon le 8 janvier 1890, est morte à Lyon le 15 février 1912, célibataire, inhumée à Éveux.
- Germaine Marie Philomène Antoinette (1892-1960) épousa à Lyon le 26 novembre 1913 Joseph, Marquis de Certaines, qui fut Croix de Guerre, mort en 1975, ils eurent six enfants avec une nombreuse descendance.

- Catherine Louise Marie (1895-1981) épousa à Éveux le 18 août 1920 Gonzague, Comte de Roquefeuille, également Croix de guerre (1890 - ?) naquirent 8 enfants dont l'aîné Edouard, né à la Tourette le 7 juin 1921 et le 3ème Arnaud né à Jenzat (Allier) le 7 avril 1924, mort à Montbrison le 6 décembre 1989 et inhumé à Éveux.



Le Comte Henri de Chabannes fut proposé, à la demande du Conseil Municipal, pour la Légion d'Honneur mais il mourut avant l'attribution de cette distinction.

Du Pape Léon XIII, il avait reçu la Croix «Pro Pontificie Nostro» en argent le 30 décembre 1888, puis celle de Saint Grégoire le Grand, lors d'un pontificat ultérieur.





MÉDIATHÈQUE D'ÉVEUX

Contact :
Loré VINDRY
07 87 06 45 17
Médiathèque
04 74 26 94 87

"Avec tout ce que je sais, on pourrait faire un livre ...Il est vrai qu'avec tout ce que je ne sais pas, on pourrait faire une bibliothèque."

Sacha Guitry

Horaires d'ouvertures :
Mardi de 14h00 à 17h00
Jeudi de 17h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00
(uniquement le samedi pendant les vacances scolaires)



La Médiathèque d'Éveux est un service public destiné à tous. Elle contribue aux loisirs, à la culture, à l'information. Elle participe à la vie culturelle et sociale de la commune. Elle compte environ 450 adhérents. Un fond diversifié de 9800 documents vous est proposé en libre accès :

- littérature de fiction : romans, policiers, science-fiction, albums, contes
- bandes dessinées
- documentaires : essais, guides, livres pratiques
- fonds local : documentaires sur le département et la région
- revues, magazines
- multimédia : CD audio et DVD

La médiathèque est un lieu culturel où il se passe toujours quelque chose. Différentes animations vous sont proposées tout au long de l'année : expositions, heure du conte, présentation et dédicace d'ouvrage par son auteur.





Deux ordinateurs sont mis à disposition du public. Vous pouvez y effectuer des recherches documentaires sur internet.

Pour vérifier l'existence d'un document, le localiser et en connaître la disponibilité par le biais de notre portail (site), demandez votre numéro personnel d'adhérent aux bibliothécaires. Elles vous informeront des modalités à suivre afin de vous connecter et accéder aux ressources numériques de cet outil informatique.





COMITÉ DES FÊTES

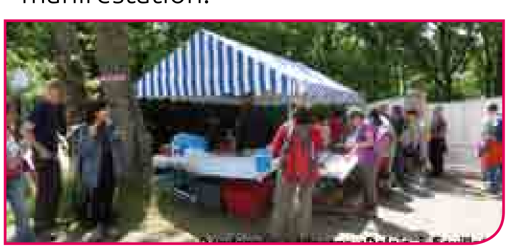
Lors de l'assemblée générale du 4 avril, 3 adhérents ont renforcé le bureau du Comité des Fêtes, ce qui permet de continuer et de renforcer l'objectif de notre association : **l'animation de notre village.** De nouveaux adhérents nous seraient très utiles.
Nous avons réuni le 17 février tous les bénévoles au cours d'une rencontre conviviale autour d'un buffet pour les remercier de leur aide lors de nos activités.

Notre association vous a conviés à ces traditionnelles manifestations :

- le 1er février, soirée **« Le lac du cygne »** spectacle avant tout visuel, au rythme soutenu, clownesque et comique de par les situations créées par ses personnages.



- le 11 mai notre randonnée pédestre **« le 18e Tour et Détour autour de la Tourette »** organisée avec l'association Sport et Détente, a accueilli 1054 randonneurs sur 5 circuits différents. Les randonneurs ont apprécié les ravitaillements complétés par le pain cuit au feu de bois du four du Morillon. Plus de 80 personnes étaient mobilisées pour assurer le succès de cette manifestation.



- **la fête de la musique** rassemblait le 20 juin sur le parvis de la mairie tous les amateurs interprètes et auditeurs. Une belle soirée d'été.



- le 12 octobre, **le vide-greniers** n'a pas été épargné par la météo. Pourtant les 53 exposants étaient, avant l'aube à pied d'œuvre et le début de matinée était prometteur, mais la pluie a eu raison des irréductibles qui en début d'après-midi levaient le camp.



- **le concours de belote** du 11 novembre a rassemblé 62 doublettes. Les bénéfices sont reversés à l'AFM.



- **le Téléthon 2013** a réuni 10 associations proposant diverses activités : country, tai-chi, table de jeux pour les enfants, vélo d'intérieur, vente de livres, vente de pain, de crêpes, dégustation d'huîtres, geste de survie par les pompiers de l'Arbresle ainsi que les traditionnels lâchers de ballons et retraite aux flambeaux.



La somme de 3324 € a pu être versée à l'AFM.

Le Comité des Fêtes continue à assurer la coordination des activités du **Téléthon 2014** les 5 et 6 décembre.

Contact :
Jacqueline OUDIN
04 74 70 00 52

BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES :
Présidente :
Jacqueline OUDIN
Vice-Présidents :
Robert VINDRY et Serge GRANGE
Trésorier :
André PASQUIER
Trésorière adjointe :
Françoise BARISCI
Secrétaire :
Lucette MARTINAGE
Secrétaire adjoint :
Jean Noël ROSIER



DATES À RETENIR :
30 janvier :
Concert de Jazz avec le « LIMONEST SWING BAND »
4 février :
Assemblée Générale
10 mai :
Randonnée pédestre
19 juin :
Fête de la musique
11 octobre :
Vide-greniers
8 novembre :
Concours de belote
4 et 5 décembre :
Téléthon



APE

L'association de parents d'élèves de l'école « l'Eau Vive » : une dynamique au service des enfants



Contact :
Sonia THOMAS
04 74 01 19 10

L'APE, c'est VOUS !
L'association des parents d'élèves de l'École « l'Eau Vive » est composée d'une équipe dynamique, et nous sommes heureuses de voir que nous fédérons les parents lors de nos manifestations.
L'APE, c'est un bureau et un conseil d'administration que nous vous avons présentés dans le dernier « Bientôt à Éveux ».

Toutefois, l'APE ce n'est pas qu'une équipe motivée, c'est vous, parents, pour nos enfants.

Vous répondez présents lors des manifestations, vous nous aidez en préparant des gâteaux, en aidant à installer, ranger, en tenant un stand. Nous vous remercions pour votre investissement tout au long de l'année.

L'APE travaille en partenariat avec l'équipe enseignante, pour la mise en œuvre des projets de l'école, afin de permettre à nos enfants de sortir de l'école et de s'ouvrir au monde, dans un cadre pédagogique.

L'APE fonctionne aussi grâce à la mairie, qui nous donne une subvention et qui nous met à disposition une salle pour nos réunions, et la salle d'animation pour nos manifestations. Nous remercions donc l'équipe municipale pour son intérêt et son soutien.
Le fonctionnement de notre budget :
À chaque manifestation, nous tenons une buvette. Les parents nous apportent gracieusement des gâteaux que nous vendons à la part, ainsi que des boissons. L'argent récolté lors des manifestations nous sert à financer totalement ou partiellement les projets et sorties de l'école.

Plus précisément, l'APE finance la participation de l'école à l'USEP, qui permet aux enfants de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles (cross, ultimate, course d'orientation…). L'APE finance aussi l'intervenant musical. En effet, le vendredi matin, les enfants travaillent la musique à travers les instruments, le chant, les percussions avec un intervenant musical qu'ils connaissent bien et qu'ils apprécient beaucoup : Jean Nevers.
Enfin, nous participons sur les sorties de fin d'année afin de réduire la part famille, selon notre budget. Cette année, le projet de l'école est « l'eau ». Donc nous contribuerons aux sorties autour de ce thème (probablement : aquarium de Lyon, stage de voile).

Entre bilan et à venir : à vos calendriers !
L'an passé, nous avons organisé des goûters offerts aux enfants à chaque vacances scolaires, où parents et enfants pouvaient se retrouver pour discuter dans la cour de l'école. Cette année, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires avec des horaires de fin de journée différents, notamment le vendredi, ne nous permettra pas de relancer cette opération.

L'an passé nous avons vendu des crêpes au profit du Téléthon organisé par le Comité des Fêtes. Nous recommencerons cette année, en récoltant en plus, des bouchons auprès des familles.
Nous avons célébré Noël, lors d'un après-midi jeux et détente en famille, le Père Noël nous a rendu visite pour offrir des clémentines aux enfants, et des jouets à l'école. L'arbre de Noël a eu lieu cette année le 14 décembre, toujours dans le même esprit : passer du temps ensemble autour des enfants.

Nous organisons aussi chaque année le loto, qui est un agréable moment intergénérationnel, où tous les éveusiens sont conviés. Notez déjà dans vos agendas : dimanche 8 mars 2015 : le loto des écoliers.
Nous vous remercions à l'avance de l'accueil que vous offrirez à nos jeunes vendeurs en herbe au cours du mois de février.
Pour la première fois, l'an dernier nous avons souhaité organiser la fête du printemps. Les enfants de l'école ont paradé en costumes multicolores dans les rues du village et nous avons ensuite partagé un moment convivial à la salle d'animation. Petits et grands étaient ravis ! En 2015, nous fêterons le printemps… le vendredi 10 avril.
Enfin, nous clôturerons l'année le 13 juin par la kermesse où les enfants s'amusent autour de différents stands de jeux dans la cour de l'école.
Merci à vous pour votre intérêt, et à très bientôt.
L'équipe de l'APE



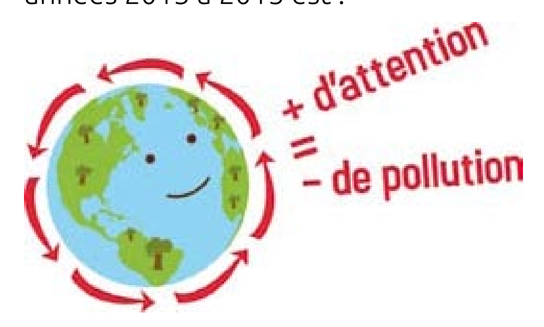
ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Clubs Perlin, Fripounet

L'Action Catholique des Enfants (ACE) est une association loi 1901 reconnue d'éducation populaire et membre de l'Église de France. Elle rassemble partout en France les enfants de 6 à 15 ans, quels que soient leur culture, leur milieu social, leur religion. L'ACE est « le mouvement des enfants ». En groupes de copains, accompagnés par des adultes attentifs à ce qu'ils vivent et disent, les enfants jouent, discutent et mènent des projets communs. Ils décident de ce qu'ils veulent partager et construire et participent aux instances de l'association. À l'ACE, ils expérimentent une vie basée sur des valeurs humaines et chrétiennes qui leur permet de se construire et de devenir acteurs et citoyens.

À l'ACE, nous croyons que les enfants sont des personnes à part entière capables de s'exprimer, de prendre des responsabilités. Cette conviction forte, l'ACE s'attache à la défendre dans la société dans l'esprit de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Le thème d'année imaginé et voté par les délégués régionaux pour les années 2013 à 2015 est :







Les enfants nous invitent à aller au-delà des constats catastrophiques et à nous retrousser joyeusement les manches pour créer et inventer un monde nouveau plus juste, plus humain et plus respectueux de la planète. Ce thème sur l'environnement nous appelle aussi à nous remettre en question, à être d'avantage attentifs à la Création, à la contempler et à l'embellir.

Pour mettre en action les réflexions qu'ils ont eues autour du thème d'année, les clubs d'Éveux ont participé au nettoyage de printemps organisé par la commune. A cette occasion, un autre club du département est venu nous prêter main forte, une belle matinée de convivialité et de solidarité. Autres temps forts de l'année entièrement organisés par eux : la fête du jeu du samedi 31 mai 2014. Ils ont également vécu toutes les activités habituelles : jeux, discussion, bricolage, préparation des temps forts, participation au Téléthon, animation d'une messe, récollection à Lyon et bien sûr les camps d'été toujours très attendus…

Contact :
Sylvie GONIN
04 74 01 43 88

Les Triolos
(11-13 ans)

les Fripounets
(8-10 ans)

les Perlins
(5-7 ans)

se retrouvent le samedi de 14h30 à 16h30 deux fois par mois avec Anna, Sylvie et Siméon GONIN.









ADEPECE

Association De Défense Et de Protection de l'Environnement Commune d'Éveux

Contact :
Roland GORGERET
04 74 01 41 47

À marquer dans vos agendas

Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aura lieu le VENDREDI 13 MARS 2015 à 20h30 salle d'animation de la mairie d'Éveux.

Autre date importante : VENTE DE FLEURS les 10, 11, 12 AVRIL 2015 salle sous la mairie, au profit de l'association.

Consultez notre blog : Adepeceover-blog-com

Présence du bureau tous les samedis matin, salle de la glycine (ancienne mairie vers l'église).

Le bureau

Président :
- ***Roland GORGERET***

Vice-président :
- ***Olivier FARGES***

Secrétaire :
- ***Gisèle ROMAIN***

Secrétaire adjoint :
- ***Marc BREUIL***

Trésorier :
- ***Jean-Noël DEVAUX***

Trésorier adjoint :
- ***Jean-Claude QUENIAT***

Relations publiques :
- ***Emma SCHABEL***

Autres membres du bureau :
Josette et Martial GALLARD, Yves BEYNIE, Jean GRANJARD

Déviation RD 389 L'Arbresle-Sain Bel via Éveux

Photo déviation rue Gabriel Péri



LE CALENDRIER EST TENU

- 2011/2013 : analyse des fuseaux. Le choix est orienté.
- Nov-Déc 2013 : concertation publique arrangée par le Conseil Général.
- Septembre 2014 : présentation du projet aux maires de la CCPA sans vote.
- 2015 : enquête publique.
- mise en service en 2018.

TOUT LE MONDE EST D'ACCORD

- Les décideurs et principalement le Département et la Mairie de l'Arbresle.
- Une majorité de la CCPA.
- Les commerçants du centre de l'Arbresle.
- Les habitants de la rue Gabriel Péri.

POURQUOI UNE TELLE OBSTINATION ? POURQUOI COMPLIQUER LE QUOTIDIEN ?

- Un projet qui va défigurer Éveux.
- Un projet tronqué.
- Un projet coûteux.
- Un projet inefficace – le même depuis plus de trente ans !
- Un projet qui ne respecte ni les habitants ni l'environnement.
- un projet qui déplace le problème de 100 mètres et reste en zone urbaine.

LES RESISTANTS

Plus qu'une seule commune concernée par le tracé : Éveux.
Et pourtant, la commune d'Éveux avait déjà été sollicitée pour créer une nouvelle voie : la RD 19 (route qui dessert la zone commerciale depuis Éveux) il y a quelques années. Aujourd'hui, cette route sert bel et bien de déviation pour la ville de l'Arbresle (d'après le dernier document du Département y circulent 10 000 véhicules / jour…. pour 11 950 sur la RD389). Éveux allège déjà à 50% la rue Gabriel Péri !

L'ADEPECE, la Municipalité, les habitants d'Éveux, refusent massivement le tracé imposé par le Conseil Général. Nous sommes la force d'opposition à un projet vieux de plus de trente ans qui ne prend pas en compte les nouveaux paramètres : les constructions d'un atelier de maintenance et d'un parking, l'arrivée du tram train et de l'autoroute A 89.
Si le projet fond de vallée avait été une bonne solution cela aurait fait l'unanimité et il aurait été déjà réalisé.
S'il n'a pas été validé depuis trente ans, c'est bien qu'il n'est pas satisfaisant comme l'a déjà dit Monsieur le Président de la CCPA, Maire de l'Arbresle, M. Pierre-Jean Zannettacci.
On pourrait encore citer comme argument d'autorité, Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, M. Jean-François Carenco :

« Si un projet n'a toujours pas vu le jour au bout de 20 ans, 25 ans, parfois plus, ne faut-il pas avoir la clairvoyance d'admettre que ce n'était vraisemblablement pas la meilleure solution et d'imaginer d'autres options ? »

Pour qu'un projet imparfait, avec l'argent du contribuable, ne voit pas le jour,… Pour qu'un projet respectueux de l'environnement et digne des générations futures, émerge, Rejoignez nous nombreux.



COUNTRY CLUB

Le CCÉveux essaie de répondre favorablement à toutes les manifestations organisées par le Comité des Fêtes, afin que notre village puisse être animé et favoriser les rencontres des éveusiens. Voir ci-dessous les dates principales qui ont occupé cette année 2014.

En janvier 2014, l'année country à Éveux a commencé autour d'un pot de l'amitié et le partage de la traditionnelle galette des rois.

En février 2014 quelques adhérents se sont retrouvés à la Norma pour un fort sympathique week-end de ski.

En mars 2014, un repas au restaurant « le Matisse » a réuni tous les adhérents du CCÉveux, leurs amis, leur famille autour d'un bon repas excellent et convivial.

En mai 2014, lors de la randonnée organisée chaque année par le Comité des Fêtes, les adhérents du CCÉveux étaient présents au relais du four à pain.

Le 6 juin 2014 a eu lieu notre Assemblée Générale qui s'est terminée autour du pot de l'amitié.

Le 20 juin 2014, participation à la fête de la musique des danseurs avec une démonstration de line-dance.

Reprise de la saison 2014/2015

Le 27 août 2014 le Country Club d'Éveux a entamé sa 9ème année avec des danseurs toujours aussi motivés qui se sont retrouvés dans la salle d'animation, autour d'un pot de l'amitié et pour danser.

Les 3 et 4 septembre 2014, les cours de line-dance ont repris avec la même organisation que la saison précédente.

Samedi 20 septembre 2014, stages de danses country et québécoises avec les chorégraphes David Linger et Isabelle de Vry dans la salle d'animation d'Éveux qui a réuni un grand nombre de danseurs venus des différentes régions françaises et notre amie Elisabeth a fait le déplacement en venant de La Haye.

Cette 5ème édition avec Davy et Isabelle a été encore une fois une journée conviviale de plaisir partagé avec tous les danseurs qui reviennent depuis plusieurs années.

Les 7/8/9 novembre 2014, ont eu lieu les sessions de formation des animateurs avec la National Teacher. Association :

Des animateurs et danseurs sont venus à Éveux de toutes les régions pour venir se former aux techniques des danses en ligne et partner.

Vendredi 5 décembre 2014 Téléthon Soirée COUNTRY NOSTALGIE au profit de l'AFM. Le CCÉveux a organisé une soirée avec au programme essentiellement des anciennes danses country.

Samedi 6 décembre 2014 Téléthon : dans la salle d'animation à 11h30, nous avons eu le plaisir de vous proposer une démonstration de line-dance par les danseurs du CCÉveux.

Pour 2015, voici les prévisions des activités country : sortie de ski en janvier, atelier danses en février, AG en juin, colloque national NTA fin août, randonnée et repas country en septembre, formation NTA en octobre.



Voici l'organisation des cours de line-dance qui ont lieu dans la salle d'animation mise à disposition par la municipalité. Cotisation annuelle : 95 €.

Mercredi :	Niveau 1 et 2 (débutants 1ère et 2ème année) : ***de 18h30 à 20h00***
	Niveau 3 et 4 (danseurs confirmés) : ***de 20h15 à 21h45***
Jeudi :	Niveau 3 et 4 (danseurs confirmés) : ***de 18h45 à 20h15***

Contact :
06 11 27 00 23
cceveux@free.fr
www.countryclubeveux.fr

webmaster du site :
Sandrine Diez



Country Club Éveux

Présidente :
Marie-Christine DI MAURO
Vice-Présidente :
Sandrine FRANCHEQUIN
Trésorier :
Pascal DI MAURO
Trésorière adjointe :
Catherine DALLERY
Secrétaire :
Odile THOLLET
Secrétaire adjoint :
Kévin RAFFIN







SPORT & DÉTENTE

Contact :
Pascale BOUDON
04 74 01 08 82



L'association Sport Détente affiliée à la FFEP ETGV (Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique volontaire) propose depuis quelques années des cours de gymnastique pour adultes.

Deux animateurs qualifiés assurent les cours 3 fois par semaine :

- **Le mardi**
  de 10h15 à 11h15 et de 20h00 à 21h00
  par ***Marie Noëlle BASTION***
- **Le jeudi**
  de 20h15 à 21h30
  par ***Gérald HIMI***

L'association compte 50 adhérents dont 5 hommes.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 27 novembre.

L'association co-organise avec le Comité des Fêtes la randonnée pédestre qui a eu lieu le 11 mai 2014 et renouvelle sa participation cette année le 10 mai. Nous comptons sur vous tous, adhérents et éveusiens.
Nous participons aussi à la journée du Téléthon le samedi avec un défi kilométrique parcouru sur des vélos d'appartement.



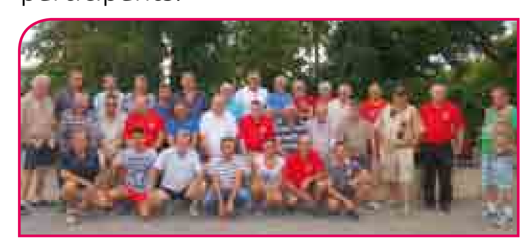


FRATERNELLE BOULE D'ÉVEUX

Contact :
Robert GÉRARD
06 11 11 54 93

Activités de la Saison 2013/2014 :
En complément des compétitions organisées habituellement par notre Association (Coupe THIBAUD en doubles, Challenge PHILYS et Coupe POYET en quadrettes et Coupe de l'Amitié en triples vétérans) notre Association a eu la charge d'organiser, en avril, les éliminatoires du championnat de France quadrettes 4ème division du Secteur du Pays de l'Arbresle.

Toutes ces manifestations ont attiré un nombreux public de connaisseurs.
Le 23 juillet, une journée amicale et conviviale a réuni boulistes et cabanistes qui se sont affrontés à la pétanque et à la belote. Un match retour est déjà annoncé pour 2015 ! Le 15 septembre, la journée Sociétaires et Amis a rassemblé 33 participants.



Chaque joueur a disputé 3 parties en quadrettes avec changement de partenaires à chaque rencontre. Les meilleurs tireurs ont été ***Thierry COTTIN*** et ***Christophe TILLMANN*** tandis que ***Gérard NOTIN*** et ***Jean-Luc PONTIROLI*** se révélaient être les meilleurs pointeurs.

Pour perpétuer la tradition, début janvier, les familles des boulistes se sont réunies pour les vœux et le tirage des rois puis, pour maintenir la convivialité et l'amitié, elles se sont retrouvées en avril pour une journée de détente et assister à un magnifique spectacle de cabaret au PARAD'ICE à LA BIOLLE (73).

Compte rendu sportif :
D'excellents résultats ont été obtenus au cours de la saison avec 7 trophées gagnés et de nombreuses participations à des phases finales.
Parmi les résultats les plus significatifs, on peut citer :

- ***Roland MONTEL***, vainqueur à Chambost et à Duerne : 32 Simples 3/4èmes div., ½ finaliste à Grézieu le Marché : 32 Simples 3/4èmes div.
- ***Georges POUPART***, ½ finaliste à Amplepuis et finaliste à Bessenay : 128 simples 3/4èmes div., vainqueur à Brullioles : 64 Simples 3/4èmes div.
- ***René MEMERY*** et ***Thierry COTTIN***, vainqueurs à Fleurieux 32 doubles 3/4èmes div.
- ***René FAURE*** et ***Robert GÉRARD***, vainqueurs à Ancy : 32 doubles vétérans.
- Qualifiés aux fédéraux pour les championnats de France



- en Simple 4ème division : ***Georges POUPART***
- en Simple 3ème division : ***Christophe TILLMANN***
- en Double 4ème division : ***Georges POUPART et René FAURE***
- en Quadrette 4ème division : ***René MEMERY, Marcel POYET, Georges POUPART, Thierry COTTIN*** et ***Thierry PERRELLE.***
- Challenge des 3 EUX : le 4 juillet 2014 à Sourcieux-les-Mines : Vainqueur ÉVEUX : ***Roger TILLMANN, Georges BAZANTAY, Michel PEREZ, Daniel PROTIERE, René MEMERY, Marcel POYET, Louis CHARDONNET, Raymond LAURENT, René FAURE, Richard MEYER*** et ***Robert GÉRARD.***













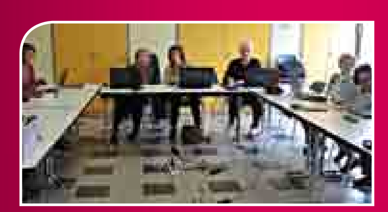
L'ÉVEUSIENNE

Informatique

Les séances d'informatique se déroulent le mardi après-midi de 14h30 à 16h30 tous les 15 jours dans la salle du sous-sol de la mairie.

Les participants viennent y découvrir les fonctionnalités de l'ordinateur ou approfondir leurs connaissances dans les domaines qui les intéressent tels que le travail sur les photos, la mise en page de textes, la création d'images et de présentations animées, la navigation sur internet, …

Contact :
Claude DUPIN
04 74 72 04 69



Qi Gong

Pour une première année, les cours de QI GONG ont bien démarré avec 25 adhérents.

L'année 2014-2015 fait carton plein avec ses 40 inscrits. Les cours dispensés le lundi de 14h00 à 15h30 ou de 16h30 à 18h00 affichent « complet ».

En plus des cours hebdomadaires, Claudie Chavant propose pour cette saison, 5 ateliers qui se déroulent le samedi après-midi de 14h00 à 17h00 dans la salle du sous-sol de la mairie. Ils sont ouverts sur inscriptions car les places sont limitées.

Pour son premier atelier du 18 octobre dont le thème était : fatigue et déprime, Claudie a dû refuser du monde.
Nous souhaitons le même succès aux 4 autres ateliers dont les dates et les thèmes sont les suivants :

- 5 février 2015 : émotion et sens
- 11 avril : connaître son élément
- 13 juin : marche en nature et philosophie chinoise.

De plus, à l'occasion du Téléthon 2013, Claudie nous a fait la démonstration d'enchaînements de Qi Gong et de Tai-Chi, éventail qui a capté l'attention des personnes présentes dans la salle.

Contact :
Régine Pasquier
04 72 27 08 15

Tarot

Les amateurs de tous niveaux peuvent venir passer un moment convivial.

- Le lundi après-midi de 14h00 à 18h00 et désormais les 2ème et 4ème vendredis du mois de 20h00 à 22h30.

Nous sommes actuellement 30 adhérents.

Contact :
Louis SEUX
04 74 26 93 28





La Cabane

2015 ! 45 ans que notre « Cabane » existe. Pour l'historique, en 1970 le café du village ferme ses portes. Les éveusiens se mobilisent et constituent une association « L'Éveusienne » pour construire un lieu de rencontre. La Cabane est née.

Depuis 45 ans, la Cabane ouvre ses portes tous les jours. On y vient pour passer un bon moment entre amis, jouer aux cartes, à la pétanque ou tout simplement papoter.

Aujourd'hui, notre amicale compte 60 adhérents. C'est avec plaisir que nous avons accueilli quelques personnes de « Rencontre au village » désirant nous rejoindre.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 26 mars 2014. Denise Meyer et Jacky Grillet nous ont présenté des rapports (moral et financier) satisfaisants.

Notre voyage annuel nous a emmenés à Clermont-Ferrand. Montée au sommet du Puy de Dôme en train à crémaillère suivi d'un bon repas. L'après-midi, visite du musée Michelin.

Le 23 juillet, nos amis boulistes nous invitaient à une rencontre amicale : pétanque et belote ont occupé la journée qui a passé bien trop vite. Il est prévu de renouveler l'édition en 2015.

Comme chaque année, en décembre, nous organisons notre concours de belote, doté de jolis lots pour préparer les fêtes de fin d'année. Le 13 décembre 2013, le concours était remporté par Marc Toniello et Josette Comby de Saint-Pierre-la-Palud suivis de Michelle Voisard et Mauricette Lenoir puis de Jocelyne Gonon et Marcelle Montet.

Nous vous rappelons que :
« LA CABANE » est ouverte à tous, tous les soirs de 16h30 à 19h00.
Arrêtez-vous ! Venez nous voir !

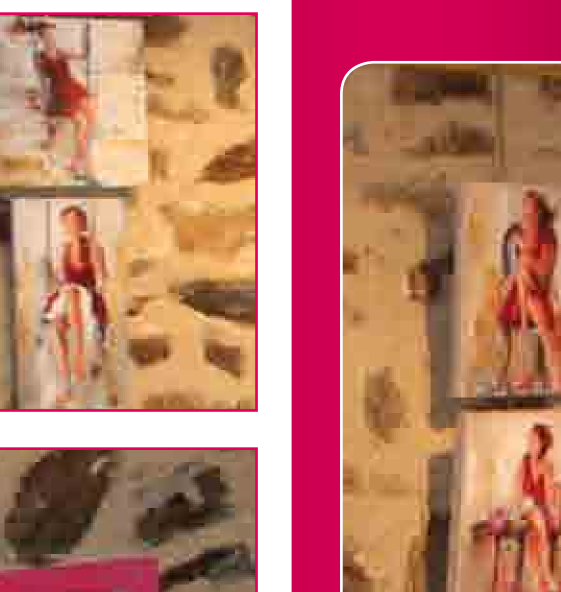
Contact :
Gabriel SAINT LAGER
04 74 01 46 18





CARPE DIEM ET CREA

Contact :
Emma SCHABEL
06 77 21 77 51



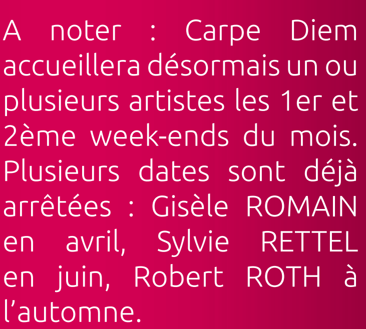
Un nouveau départ

L'association « Carpe Diem et Crea » a ré-ouvert ses portes début septembre 2014 après 6 mois de mise entre parenthèses.

Un nouveau bureau s'est constitué :
Emma Schabel, *présidente*
Lucette Martinage, *trésorière*
Bénédicte Etaix, *secrétaire*

carpediemetcrea@gmail.com est la nouvelle adresse mail où vous pouvez nous contacter. Désormais l'association possède également un compte Facebook.





A noter : Carpe Diem accueillera désormais un ou plusieurs artistes les 1er et 2ème week-ends du mois. Plusieurs dates sont déjà arrêtées : Gisèle ROMAIN en avril, Sylvie RETTEL en juin, Robert ROTH à l'automne.

Une activité régulière

- En septembre, à l'occasion du forum des associations, la 1ère exposition de rentrée a été consacrée aux artistes éveusiens. La présentation des dessins, peintures, sculptures a été clôturée par un pot de l'amitié.
- En octobre, Christelle Larson, artiste peintre diplômée de la Sorbonne et cotée Drouot, nous a fait découvrir son univers et ses toiles.
- En novembre, Delphine Aymain est venue présenter ses créations.
- En décembre, l'association Ben, soutenue par Marie-George SY et son mari, a permis d'apprécier œuvres et sculptures faites de fils et de bois.



Une nouveauté

Christelle Larson, artiste ayant exposé en octobre dernier, est également professeur de peinture. Elle propose de partager ses talents avec tout élève désireux d'apprendre les techniques ou d'améliorer un travail sous ses bons conseils.

Des cours sont proposés à la salle Carpe Diem depuis janvier.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire !



LACIM

C'est une association de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, créée à Croizet-sur-Gand (42) depuis 1968. Elle compte environ 5000 adhérents, 200 comités en France et 300 jumelages en Inde, Bangladesh, Mali, Burkina Faso, Niger, Haïti… Il s'agit de « jumelages » dans un esprit de partenariat, d'échange et d'amitié, entre des groupes en France et des villages ou communautés du Sud. Chaque comité français correspond avec son « jumeau » et contribue au financement de projets qui répondent aux besoins prioritaires des populations : accès à l'eau, agriculture durable, alphabétisation, scolarisation, microcrédit, projets générateurs de revenus, santé, ...



MERCI à tous pour votre générosité, donateurs occasionnels ou réguliers, jardiniers, sympathisants ou adhérents. Merci aussi à la municipalité qui soutient fidèlement notre action.

En ce début d'année 2015, gardons le cap de la solidarité avec nos jumeaux ! Venez nous rejoindre et participer à l'équipe locale des jardiniers bénévoles qui aident au fleurissement de la commune d'Éveux. Nous aimerions aussi sensibiliser et mobiliser des plus jeunes !



LACIM

Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde Comité d'Éveux-L'Arbresle & Ouest Lyonnais

Contact :
Henri Amblard
04 74 01 19 16
henri.amblard69@orange.fr
www.lacim.fr

VIE DU COMITÉ en 2014

2 animations ont ponctué l'année :

- un diaporama «Regards sur Haïti» en mars. Très intéressant et documenté, il était présenté par nos amis LACIM du Creusot, après leur mission d'un mois en Haïti auprès d'une dizaine de jumelages.
- un repas solidaire a réuni comme chaque année en octobre amis et sympathisants dans une ambiance conviviale et animée.
  Gérard Verschoore, chargé de mission, a fait le point plus particulièrement sur la situation au Mali et nos 2 jumeaux, en présentant un court diaporama.

En réunion de comité, après mûre réflexion, nous avons décidé, à regret, l'arrêt en Inde de notre jumelage avec Matakere, village au Karnataka pour 2 raisons principales : visites régulières de suivi devenues impossibles et relations peu fiables avec l'association indienne responsable des projets sur la zone du Rajiv Gandhi Park près de Mysore.

SOLIDARITÉ en HAÏTI et au MALI

En HAÏTI, l'association des « Petits paysans de Goyavier » continue à se structurer avec notre aide. Les actions sur l'agriculture se poursuivent (formation, compost et semences). De notre côté, un groupe de travail a étudié la question du séchage et de la mouture du maïs sur place pour tenter de mettre en place des solutions adaptées avec les petits planteurs. Par ailleurs, le contexte de scolarisation des enfants sur la zone semble plus difficile, car l'école ne reçoit plus d'aide des programmes alimentaires internationaux ou nationaux. Nous attendons des nouvelles sur ce point de notre chargé de mission, début 2015.

Au MALI, la situation s'est quelque peu améliorée depuis 2012, à l'exception de la partie nord. Les élections communales qui devaient avoir lieu en avril 2014 ont été reportées d'un an. Malgré les événements, les projets ont été suivis régulièrement par les permanents locaux de LACIM. Gérard Verschoore, chargé de mission de la zone de Mopti, a pu se rendre sur place en mars 2014 après deux ans d'interruption. Il a visité nos 2 jumelages et fait le point sur les projets.

Bouro : microcrédits des femmes, banque de céréales, compostage des champs ont de bons résultats. Le compostage permet d'augmenter nettement les rendements.

Le projet aviculture est en cours, la formation a été réalisée par la MFR (Maison Familiale Rurale) de Sévaré. Malheureusement la construction des poulaillers a pris du retard mais devrait se terminer en novembre avec la fin de la saison des pluies.

Tête-Omto : résultats satisfaisants pour les microcrédits des femmes et le compostage. La pompe du forage a toujours des difficultés à être opérationnelle de manière continue. Une formation générale des meuniers et une révision des moulins à grains a été effectuée sur toute la région cette année. Cela a permis aux villages et donc à Tête-Omto d'utiliser les moulins de manière plus rationnelle. L'école, restée fermée pendant le conflit, a rouvert ses portes mais malheureusement, elle n'est dotée que d'un seul enseignant pour 3 classes.

Dans ce dernier secteur du fait, à la fois du conflit (beaucoup de réfugiés sur Mopti) et d'une mauvaise saison des pluies, le gouvernement malien a apporté de l'aide alimentaire pendant plusieurs mois.

Nous attendons les résultats des récoltes de l'hivernage 2014. Sur la zone de Bouro, la saison des pluies semble avoir été satisfaisante, un peu moins bonne sur Tête-Omto.

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE



La paroisse « Sainte Claire et Saint François sur l'Arbresle » regroupe 7 clochers : l'Arbresle, Bully, Éveux, Fleurieux, Nuelles, Saint Germain et Sarcey.
Le Père Rémy FORISSIER, nouveau curé de la paroisse depuis septembre 2014, est aidé par le Père Louis DEVAUX et Pierre SIMON, diacre, qui participent à l'animation de la vie paroissiale.

ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ PAROISSIALE
Les différentes équipes mises en place coopèrent à la mission des prêtres et du diacre et sont à l'écoute des besoins des communautés locales :

- Une équipe d'animation pastorale (E.A.P) autour du Père Rémy FORISSIER, a un rôle d'aide à l'orientation et à la décision.
- Un conseil paroissial pour les affaires économiques (C.P.A.E) a la responsabilité de la vie matérielle de la paroisse et de l'entretien du patrimoine. Il assure la gestion financière.
- Des équipes d'animation des communautés locales des différents villages prennent en charge la préparation des célébrations locales du dimanche. Elles peuvent aussi intervenir pour préparer certaines célébrations.

Sur Éveux, l'animation de la communauté locale est assurée par ***Sylvie GONIN*** > 04 74 01 02 82 et ***Marlène BILLAUD*** > 06 78 09 11 89.
Pour les funérailles, contacter :
Henri AMBLARD > 04 74 01 19 16,
Marie-Paule CHERBLANC > 04 74 01 23 66,
Sabine PERREYON > 09 50 14 41 40,
ou ***Pierre VIALLY*** > 04 74 01 46 98.
Pour l'animation à l'orgue, contacter ***Albert VOGE*** > 04 74 01 17 69.

LES CÉLÉBRATIONS DOMINICALES EUCHARISTIQUES sont assurées à l'Arbresle chaque dimanche à 10h30. Dans les autres églises de la paroisse elles ont lieu le samedi soir (18h00 ou 18h30 selon la saison) et le dimanche matin à 9h00.
Les calendriers des lieux et dates de ces célébrations se trouvent sur les feuilles paroissiales, sur le site de la paroisse de l'Arbresle et localement pour Éveux sur le panneau d'affichage au fond de l'église.

SACREMENTS

- Pour le baptême (d'enfants ou d'adultes), la confirmation, le mariage, le sacrement des malades, prendre contact avec la permanence paroissiale.

PASTORALE DES ENFANTS

- Eveil à la foi et catéchèse des enfants, prendre contact avec la Paroisse.
- Groupe d'Action Catholique des Enfants (A.C.E) : réunions régulières à Éveux.

Contact :
Anna et ***Sylvie GONIN*** > 04 74 01 43 88.

PASTORALE DES JEUNES

- Groupes JMJ, Laetare et futurs confirmands, s'adresser à ***Myriam MONNIN*** > 06 13 71 08 90.
- Aumônerie du Collège Champagnat L'Arbresle : contacter ***Sylvie GONIN*** > 04 74 01 02 82.
- Aumônerie du Collège des 4 vents : contacter ***Anne AUREILLE*** > 06 63 03 42 23.

PASTORALE DE LA SANTÉ : des équipes s'occupent de la présence et des visites auprès des personnes malades, handicapées ou âgées. Contacter ***Marie Louise BOUGAIN*** > 04 74 01 48 01 ou la paroisse au > 04 74 01 04 93.

D'autres propositions existent dans le cadre paroissial : groupes de lecture de la Parole de Dieu (les prophètes et les psaumes), groupes de prière, groupes d'approfondissement de la foi, rencontres « Thé ou café » pour les séniors, méditation assise dans l'esprit du zen, Secours Catholique et CCFD,...
Contacter ***Martine DEMARS*** > 04 74 26 20 97, ou consulter les feuilles paroissiales ou le site.

Accueil salle paroissiale de L'Arbresle 2 rue Pierre Brossolette
04 74 26 20 97
Permanence :
Martine DEMARS

Lundi, 14h00 à 17h00
Mardi et Jeudi, 9h00 à 12h00
Jeudi et Vendredi, 14h00 à 17h00

Une permanence est également assurée par une équipe de bénévoles le vendredi de 9h00 à 11h00.

Contact cure :
18 rue Berthelot
69210 L'Arbresle
paroisse_de_larbresle@club-internet.fr

Père Rémy FORISSIER
04 74 01 04 93
remyforis@gmail.com

Permanence le mardi de 16h00 à 18h00 et sur RV
www.paroisse-larbresle.fr

Site du diocèse :
www.lyon.catholique.fr



LES CLASSES EN « 4 »



C'est au rythme de la Samba et sous les couleurs des drapeaux français et américain que les conscrits ont célébré leur décennie.





Après un traditionnel passage de flambeau au cours du week-end du Téléthon, le bureau a planifié les actions à mener et est parti à la recherche des conscrits. Ainsi, après une vente de brioches permettant de se faire connaître et de récolter des fonds, 45 conscrits ont répondu présents pour participer à la journée des classes qui a eu lieu le 24 mai 2014.

Le frère Jean-François, de retour au village après de nombreuses années en mission, eut à coeur de célébrer la messe des conscrits. La commémoration qui a suivi au pied du monument aux morts était sous le signe du recueillement et du souvenir : la lecture d'une lettre d'un poilu à son épouse, la Marseillaise interprétée par les enfants Perreyon et la minute de silence en mémoire des conscrits disparus prématurément, ont touché l'assemblée.



Après les traditionnelles photos sur le parvis de l'église, le cortège a pris la route du défilé aux rythmes brésiliens de la batuga Sambaobab.
Boas pour ces dames et chapeaux pour ces messieurs ont complété la palette de couleurs des drapeaux français et américains que les dix ans brandissaient pour célébrer le 70ème anniversaire du débarquement. Les anciens quant à eux, suivaient le cortège, radieux dans une voiture de collection aimablement conduite par son propriétaire Laurent Chillet, également conscrit. Les classes en « 5 » ne manquaient pas à l'appel, balayant bruyamment comme il se doit.

Après avoir fait danser la samba à tout le cortège, la batuga a ensuite animé un rafraîchissant et bienvenu vin d'honneur servi devant la salle sous la mairie par la nouvelle équipe municipale.

La soirée s'est poursuivie pour plus de 120 convives, toutes générations confondues, dans la salle d'animation avec un apéritif, un buffet froid et une soirée dansante animée par M. Fernandez.

Nous souhaitons aux classes en **5** une année riche et festive et quant à nous : rendez-vous dans 10 ans !

Le bureau des classes en « 4 »
la présidente **Emma SCHABEL**
La sécrétaire **Nathalie DUMAS**
le trésorier **Daniel VIALLY**





AAPHTV

830 chemin de la rivière 69210 ÉVEUX

Contact :
***Mme HENKE** directrice*
04 72 38 00 44
ahenke@aaphtv.fr
www.aaphtv.com

« Un espace hors des murs : le tipi »

Une drôle de tente a été érigée un beau matin à la limite du parc de l'établissement.

Le mot Tipi désignant ce lieu est entré progressivement dans les conversations.

D'abord chargés de curiosités, les esprits se sont mis progressivement à habiter ce mot.

Les éveusiens et éveusiennes l'ont peut-être aperçu de leur fenêtre ou du train depuis ce printemps…
Mais quelle idée !

Projet soutenu par Fondation de France

Tipi acheté grâce à la Fondation de France, suite à un appel à projet sur l'intimité des personnes handicapées.

Que peut-on faire dans un tel lieu ?
L'intimité des résidents a-t-elle une chance en ce lieu ?

Afin de répondre à ces questions et à bien d'autres, il est maintenant temps d'habiter le Tipi, la quarantaine nécessaire est terminée et les quelques courageux ou curieux qui ont déjà osé s'aventurer jusque-là en éclaireurs peuvent témoigner qu'aucun danger ne menace.

Le tipi est un lieu presque « extérieur » tout en étant dans l'enceinte de l'établissement.

Son fonctionnement permet d'échapper pendant la durée de présence des éducateurs sous le tipi, au règlement intérieur, tout en respectant les règles et les codes propres à la vie en société.

Cet espace permet une liberté d'expression que nous ne nous autorisons pas forcément en collectivité.

Il offre cette possibilité d'aborder des sujets plus tabous ou du moins plus sérieux comme le handicap, la vie affective, la sexualité, la mort…

Ce lieu hors des murs, hors du regard institutionnel, désacralise ces sujets et les rend plus légers mais non moins sérieux.

Il est désormais primordial d'ouvrir cet endroit aux résidents non plus comme un seul lieu de détente, un lieu où l'imagination peut s'exprimer, mais également comme un lieu d'échange, de partage, sur des questions fondamentales.

Aujourd'hui, des soirées, des veillées, des repas, des temps d'activité permettent de s'approprier les lieux. Dans les échanges, l'éducateur lance le sujet, anime les débats et le résultat attendu serait que l'éducateur soit de plus en plus silencieux au profit de la parole des résidents entre eux. Se rendre compte que même atteint d'un handicap mental on peut aimer et être aimé sans être moqué ou infantilisé.

Le tipi a aussi vocation de servir de point d'échange avec des partenaires extérieurs, nous réfléchissons à l'idée d'inviter des personnes et pourquoi pas des personnes de la commune d'Éveux autour d'un partage d'idées, d'histoires à raconter, de contes à lire…





Si des personnes sont intéressées, ne pas hésiter à nous le faire savoir, nous vous accueillerons avec grand plaisir !

APHRA

Pour ensemble mieux vivre le handicap et :

Le but de l'association est d'apporter aux personnes handicapées et à leur famille une aide morale et matérielle sous toutes ses formes, de créer, de gérer tous établissements pouvant répondre aux besoins des Personnes Handicapées et à leur famille, de poursuivre auprès des pouvoirs publics toutes démarches pour la reconnaissance des droits aux Handicapés et à leur famille et d'assurer éventuellement toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

Nous remercions les communes qui nous apportent leur soutien par une subvention et une mise à disposition de salles.

Nos recettes proviennent des nombreux adhérents (115 en 2012, 127 en 2014) dont la cotisation est fixée à 5 €. Lors de l'assemblée générale le 26/4/2014, le site internet a été présenté.





• *S'entraider*

A l'issue de l'assemblée générale Jean BOUDAUD, vice-président chargé des réunions, a animé réflexions et discussions avec les participants sur l'accessibilité (au niveau des déplacements, logement, accès aux bâtiments administratifs, à l'emploi…). En 2015 nous serons à l'écoute et vigilants sur tous ces problèmes qui restent à solutionner.

• *S'informer*

Réunion d'information le **19 février 2014** à L'Arbresle avec des familles, élus, membres du CCAS pour expliquer notre rôle et échanger sur les préoccupations de chacun.
Le **15 octobre 2014**, réunion d'information à la mairie de Savigny avec les élus, les membres du CCAS et des familles. 25 personnes ont échangé sur les situations de handicap, et constaté que les problèmes d'accessibilité ne concernent pas que la mobilité.
Le **7 Novembre 2014** à L'Arbresle a eu lieu une réunion d'information sur les protections juridiques des personnes en situation de handicap, réunion animée par Madame CHAINE, notaire à la retraite.
Elle a expliqué les différentes mesures de protections pour les mineurs et majeurs. Madame CHAINE a répondu aux questionnements des personnes présentes leur permettant de pouvoir prendre des décisions sur ce sujet.



Contact :
***Simone VENET** présidente*
04 74 01 15 08
contact@aphra.fr
www.aphra.fr

• *Participer*

Le **8 mars 2014** a eu lieu le **concours de belote** à St Pierre-la-Palud toujours très apprécié.
Pour 2015, il aura lieu le **7 mars** également à St Pierre-la-Palud.
Fort du succès rencontré l'an dernier, le conseil d'administration a reconduit cette année **« La balade pour tous » à Saint Régis du Coin dans le parc régional du Pilat le 4 Octobre 2014** afin que les adhérents viticulteurs puissent y participer. Comme l'an dernier, des joëlettes ont été louées pour que toutes les personnes en situation d'handicap puissent en profiter. La joëlette est un fauteuil roulant tout terrain mono-roue qui permet la pratique de la randonnée à toute personne à mobilité réduite ou ayant des difficultés à marcher avec l'aide de 2 accompagnateurs (un devant et un derrière).

Le transport, aller et retour de l'Arbresle au parc du Pilat a été assuré par 5 minibus du GIHP. Le repas a eu lieu à LA VERSANNE (Col de la République). Comme pour le repas annuel de l'association, il a été offert à toutes les personnes en situation de handicap. La gratuité a été étendue aux enfants de moins de 15 ans. Tous les autres frais de la sortie ont été pris en charge par l'APHRA.
Après un bon repas, une vingtaine de personnes a eu la joie de faire une promenade en traîneaux à roulettes tirés par les chiens husky. Très belle journée ensoleillée, pleine de souvenirs pour 50 personnes. Bonne participation des bénévoles pour les conduites de minibus, joëlettes… sous la houlette de Daniel VIGOUREUX, vice-président.



ADMR

Service De Soins Infirmiers À Domicile Des Cantons De L'Arbresle & Ecully



Route de Grands Champs - BP 36
69591 L'ARBRESLE CEDEX
04 74 01 32 56

Le SSIAD de l'Arbresle-Ecully (Service de Soins Infirmiers à Domicile), est une entité juridique pour 2 activités de soins différentes :

- Activité de soins de nursing (aide à la toilette, habillage, prise des médicaments…)
- Activité de soins de réhabilitation dispensée par l'équipe ESAD auprès de patients atteints de troubles cognitifs.

Association loi 1901 du réseau ADMR, ce service est géré par une équipe de bénévoles dont M. Jean Chevalier est le Président. Sous son autorité, l'infirmière coordinatrice dirige et anime les 2 équipes (SSIAD et ESAD). Une secrétaire assure l'accueil téléphonique et effectue des tâches administratives.

Le service de soins infirmiers à domicile est composé d'une infirmière coordinatrice adjointe qui, avec l'infirmière coordinatrice, anime et organise le travail des 15 aides-soignants. Au domicile des patients de 60 ans et plus en perte d'autonomie, les aides-soignants accompagnent les personnes dans les gestes de la vie quotidienne ciblés autour de la toilette. Les aides-soignants compensent partiellement ou totalement le manque ou la diminution de l'autonomie en mettant en œuvre le projet individuel de soins défini par les infirmières coordinatrices en concertation avec le patient, en respectant ses choix et ses habitudes de vie. Les soins continuent aussi longtemps que nécessaire selon la prescription médicale et l'évaluation des infirmières coordinatrices. Pour les patients qui retrouvent une certaine autonomie, un relai avec une auxiliaire de vie sociale est organisé.

L'ESAD (Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile) animée par l'infirmière coordinatrice est composée d'une ergothérapeute, d'une psychomotricienne et de 2 assistantes de soins en gérontologie (ASG). Après avoir effectué un bilan complet des capacités des patients et de l'environnement du patient, l'ergothérapeute et/ou la psychomotricienne établissent le projet individualisé de soins, d'accompagnement et de réhabilitation du patient. Les ASG sont ensuite accompagnées pour mettre en œuvre ce projet auprès des patients (activités autour de la mémoire, cuisine, gymnastique douce…). Au bout de 15 séances, l'équipe passe le relai à des intervenants extérieurs (orthophoniste, accueil de jour, AVS…). L'ESAD a aussi une activité auprès des aidants (conjoints, enfants…) afin de les aider dans l'organisation quotidienne et dans la recherche de solutions pour les soulager.
Chaque patient peut bénéficier de l'ESAD une fois par an à raison d'une séance par semaine pendant 3 mois environ.

Pour bénéficier du SSIAD ou de l'ESAD il faut une prescription médicale.





LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Responsable	Contact	Adresse
A.C.E.	Sylvie GONIN Référente	**04 74 01 43 88** sylviebertrand.gonin@free.fr	571 la Combe Fleurie 69210 ÉVEUX
ADEPECE	Roland GORGERET Président	**04 74 01 41 47** rgorgeret@gmail.com	184 allée des Balmes 69210 ÉVEUX
A.P.E.	Sonia THOMAS Présidente	**04 74 01 19 10** ape_eauvive@yahoo.fr thomas.nco@orange.fr	49 allée des Frênes 69210 ÉVEUX
CARPE DIEM ET CRÉA	Emmanuelle SCHABEL Présidente	**06 77 21 77 51** emma.schabel@wanadoo.fr	107 rue de l'Étoile 69210 ÉVEUX
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	Thierry PERRELLE Président	**04 74 01 22 68** **06 75 98 03 03** johanisa@orange.fr	120 allée des Charmilles 69210 ÉVEUX
CLASSES EN 5	En cours de Constitution		
COMITÉ DES FÊTES	Jacqueline OUDIN Présidente	**04 74 70 00 52** jacoudin@free.fr	1043 montée d'Éveux 69210 ÉVEUX
COUNTRY CLUB D'ÉVEUX	M-Christine DI MAURO Présidente	**06 11 27 00 23** cceveux@free.fr	40 rue de l'Étoile 69210 ÉVEUX
DON DU SANG	Suzanne GABRIELE Présidente	**04 74 01 36 82**	372 chemin de la Plaine 69210 ÉVEUX
ÉVEUX ET SON PATRIMOINE	Albert VOGE Président	**04 74 01 17 69** albert.voge@orange.fr	67 chemin de Grands Fonds 69210 ÉVEUX
L.A.C.I.M.	Henri AMBLARD Président	**04 74 01 19 16** henri.amblard69@orange.fr	638 montée d'Éveux 69210 ÉVEUX
LA FRATERNELLE BOULE D'ÉVEUX	Robert GÉRARD Président	**06 11 11 54 93** robeve.gerard@orange.fr	48 montée du Chêne 69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE
MÉDIATHÈQUE	Loré VINDRY Présidente	**04 74 26 94 87** vindry.lore@neuf.fr	51, allée des 3 Étangs 69210 ÉVEUX
SPORT ET DÉTENTE	Pascale BOUDON Présidente	**04 74 01 08 82** pascaleboudon@orange.fr	16, allée des Aubépines 69210 ÉVEUX
L'ÉVEUSIENNE	Henri BORSOTTI Président	**04 78 50 28 10** henri.borsotti@orange.fr	82 avenue Édouard Millaud 69290 CRAPONNE
LA CABANE	Gabriel SAINT-LAGER Président	**04 74 01 46 18** martine.saint-lager@orange.fr	167 avenue du Champ d'Asile 69210 L'ARBRESLE
RENCONTRE AU VILLAGE	Gabriel SAINT-LAGER Référent	**04 74 01 46 18** martine.saint-lager@orange.fr	167 avenue du Champ d'Asile 69210 L'ARBRESLE
TENNIS	Michel CHAPPELIN Référent	**04 74 01 01 98** michel.chappelin@wanadoo.fr	49 allée des Pervenches 69210 ÉVEUX
TAROT	Louis SEUX Référent	**04 74 26 93 28** louis.seux@free.fr	19 rue de l'Arc en Ciel 69210 ÉVEUX
INFORMATIQUE	Claude DUPIN Référent	**04 74 72 04 69** claude.dupin@mirattack.org	49 allée des Aubépines 69210 ÉVEUX
QI GONG	Régine PASQUIER Référente	**04 72 27 08 15** regine_pasquier@orange.fr	244 chemin de la Plaine 69210 ÉVEUX
OFFICE DE TOURISME	Catherine VITOUX et Xandrine GUERIN Référentes mairie	**04 74 01 48 87** ot.paysdelarbresle@wanadoo.fr	Mairie 52, rue de la Rencontre 69210 ÉVEUX
PLANÈTE JEUNES	Emmanuel JACQUOT Référent	**04 78 43 37 84** ass.planete.jeunes@gmail.com	62 place Benoît Dubost 69210 FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE

ACTIVITÉS 2015

Mois	Dates	Organisateurs	Activités	Lieux
JANVIER	Dimanche 11	Municipalité	Vœux du Maire	Salle d'Animation
	Vendredi 16	Éveux et son Patrimoine	Conférence art moderne	Salle d'Animation
	Vendredi 30	Comité des Fêtes	Concert	Salle d'Animation
FÉVRIER	Mercredi 4	Comité des Fêtes	Assemblée Générale	Salle du Sous-Sol
	Vendredi 6	Country Club	Révisions	Salle d'Animation
	Samedi 7	Éveusienne	Stage Qi Gong	Salle du Sous-Sol
	Samedi 7	Country Club	Stage	Salle d'Animation
	Dimanche 22	C.C.A.S	Repas des Aînés	Salle d'Animation
	Vendredi 27	Éveux et son Patrimoine	Conférence art moderne	Salle d'Animation
MARS	Dimanche 8	Municipalité	Nettoyage de printemps	Salle du Sous-Sol
	Dimanche 8	A P E	Loto	Salle d'Animation
	Mercredi 11	Médiathèque	Assemblée Générale	Médiathèque
	Vendredi 13	ADEPECE	Assemblée Générale	Salle d'Animation
	Samedi 14	Planète Jeunes	Journée École-Rigolo	Salle d'Animation
	Vendredi 20	LACIM	Projection diaporama	Salle d'Animation
	Dimanche 22	Municipalité	Élections Cantonales	Salle du Conseil
	Dimanche 29	Municipalité	Élections Cantonales	Salle du Conseil
AVRIL	Vendredi 10	APE	Carnaval	Salle d'Animation
	Samedi 11	Éveusienne	Stage Qi Gong	Salle d'Animation
	Vend. 10 /Sam. 11 / Dim. 12	ADEPECE	Vente de fleurs	Salle du Sous-Sol
	Vendredi 17	Éveux et son Patrimoine	Conférence art moderne	Salle d'Animation
MAI	Vendredi 8	Municipalité	Commémoration	Monument aux Morts / Salle du Sous-Sol
	Dimanche 10	Comité des Fêtes / Sport et Détente	Randonnée	Salle d'Animation
JUIN	Vendredi 5	Country Club	Assemblée Générale	Salle d'Animation
	Samedi 6	ACE	Fête du jeu	Place de l'Église
	Samedi 6	Country Club	Country	Salle d'Animation
	Dimanche 7	Country Club	Country	Salle d'Animation
	Mercredi 11	Fraternelle Boules	Challenge de l'amitié	Place Rouge / Salle d'Animation
	Samedi 13	La Cabane	Concours de pétanque	Place Rouge
	Samedi 13	Éveusienne	Stage Qi Gong	Salle du Sous-Sol
	Vendredi 19	Comité des Fêtes	Fête de la musique	Salle d'Animation
JUILLET	Vendredi 3	Fraternelle Boules	Challenge des « 3 EUX »	Salle du Sous-Sol
JUILLET & AOÛT	Tous les Mercredis	Office de Tourisme	Mercredis Découverte	www.arbresletourisme.fr
SEPTEMBRE	Vendredi 4	Municipalité	Forum des Associations	Salle d'Animation
	Samedi 12	Fraternelle Boules	Journée sociétaires	Salle du Sous-Sol
	Dimanche 20	Éveusienne	Double-Mixte Tennis	Terrain Colombière
OCTOBRE	Dimanche 11	Comité des Fêtes	Vide-greniers	Salle d'Animation / Salle du Sous-Sol
	Samedi 17	LACIM	Couscous	Salle d'Animation
NOVEMBRE	Dimanche 8	Comité des Fêtes	Concours de belote coinchée	Salle d'Animation
	Mercredi 11	Municipalité	Commémoration	Monument aux Morts / Salle du Sous-Sol
	Jeudi 19	Fraternelle Boules	Concours de belote coinchée	Salle d'Animation
DÉCEMBRE	Vend. 4 / Sam. 5	Comité des Fêtes	Téléthon	Salle d'Animation
	Jeudi 10	C.C.A.S	Goûter de Noël	Salle d'Animation
	Samedi 12	La Cabane	Concours de belote coinchée	Salle d'Animation
	Dimanche 13	APE	Noël	Salle d'Animation



Département du Rhône
Communauté de Communes
du Pays de L'Arbresle

Population au 01/01/15 :
1 279 habitants

Gentilé : Éveusiens/Éveusiennes

Superficie : 332 ha

Altitude de la Mairie : 316 m

MAIRIE D'ÉVEUX

Horaires d'ouverture du secrétariat
Lundi et Mercredi de 15h00 à 17h00
Jeudi de 17h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 11h00

Le Maire et ses Adjoints
vous recevront sur rendez-vous

Téléphone : 04 74 01 00 36

Fax : 04 74 01 58 64

Adresse postale :
52, rue de la Rencontre
69210 ÉVEUX

E-mail : contact@mairie-eveux.fr

Site : www.eveux.fr

BULLETIN MUNICIPAL 2014-2015

Directeur de publication :
Jean MARTINAGE, Maire

Rédaction :
Associations et Mairie d'Éveux

Distribution :
Mairie d'Éveux

Photos de couverture :
Joëlle ROSIER
Robert ROTH

Photos diverses :
Joëlle ROSIER
Loré VINDRY
Associations





Composition - Impression :
Com Euro-Concept - L'Arbresle
www.comeuroconcept.fr

Merci à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce bulletin ainsi qu'aux annonceurs. Imprimé dans le Rhône sur papier FSC©